

Equipe de Rédaction

N° ORDRE	NOM ET PRENOMS	POSTE	
REDACTION			
1	AJAVON Ayi Yves Césaire	Coordonnateur	
2	ZOGLOBOSOU Roland	Coordonnateur	
3	BIAOU Alexandre	Coordonnateur	
4	ABALLO Codjo Serge	Analyste rédacteur, coordination de l'équipe des rédacteurs	
5	GBASSI Kouassi	Analyste- rédacteur	
6	COVI Eumoresque	Analyste- rédacteur	
7	ALI Ouorou Téré	Cartographe	
TRAITEMENT INFORMATIQUE			
1	OUNDE Georgette	Informaticienne	
2	MISSINHOUN COCOU Evariste	Informaticien	
3	GOUSSANOU Emmanuel	Informaticien	
4	ABODE Jean Marie	Informaticien	
RELECTURE			
1	KPOTI Hubert	13	MAKOU Joachin
2	ALI Téré Ouorou	14	LEKOYO Léhessan Taïbath
3	HOUNGBEDJI Modeste	15	SOSSOU-HOUESSOU Pancrace
4	ANTONIO. O. Prince	16	ABALLO Yaovi Joël
5	AHOLOUKPE Damien	17	LOKOSSOU Durand
6	AYADJI Lydie	18	FLENON Janice
7	MEVIEDJI Bricette	19	AKPO Elias
8	GBASSI Kouassi	20	DADELE Grâce
9	ABALLO Codjo Serge	21	OSSENI Fataï
10	COVI Eumoresque	22	GANDJI Elysée
11	OUNDE Georgette	23	AHLONSOU Galilée
12	ALIDOU Sahawal	24	SEGBEDJI Nadège



MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLICQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
maep.infos@gouv.bj
www . agriculture.gouv. bj

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE
Direction de la Statistique Agricole



RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

VOLUME 4
SYNTHESE
DES PRINCIPAUX RESULTATS

Document édité avec le soutien de l'ACC/PADDSA



"Avec l'assistance technique de la FAO"



OCTOBRE 2021

Tableau 27 : Proportion (%) des ménages agricoles et para agricoles par département selon les biens possédés

DEPARTEMENT	TELEVISION MAIS PAS VCD/ DVD	TELEVISION ET VCD/ DVD	POSSESSION D'UN POSTE RADIO DANS LE MENAGE	BICYCLETTE SEULEMENT	MOTOCYLETTE, SCOOTER, VOITURE, OU CAMIONNETTE (PEU IMPORTE BICYCLETTE)
TOTAL BENIN	6,42	10,31	64,89	10,29	56,17
ALIBORI	6,48	5,33	60,39	12,99	65,51
ATACORA	4,79	6,34	51,48	23,05	49,68
ATLANTIQUE	6,14	9,70	72,61	7,15	46,49
BORGOU	6,83	9,33	69,79	8,29	72,37
COLLINES	8,45	13,41	70,18	9,41	62,66
COUFFO	4,38	9,17	50,92	9,49	47,67
DONGA	8,62	13,93	69,14	8,14	70,31
LITTORAL	7,11	39,85	61,19	1,15	36,66
MONO	6,21	12,85	60,53	7,44	36,67
OUEME	6,65	14,50	74,40	5,54	47,65
PLATEAU	7,30	9,92	67,27	8,36	61,79
ZOU	6,21	11,67	71,54	10,02	59,71

Littoral, au vu du caractère urbain que revêt cette partie du pays où les ménages agricoles et para agricoles enquêtés sont ceux des sites maraîchers. Le charbon y est le plus couramment utilisé, soit par 79,55% des ménages agricoles et para agricoles, et le gaz, dans une moindre mesure, à hauteur de 5,18%.

En ce qui concerne les toilettes, il s'avère qu'environ huit (08) ménages agricoles et para agricoles sur dix (10) ne disposent pas de toilettes appropriées.

Tableau 26 : Proportion (%) des ménages agricoles et para agricoles par département selon le matériau de construction utilisé

DEPARTEMENT	PRINCIPAL MATERIAU AU SOL		PRINCIPAL MATERIAU DES MURS EXTERIEURS	
	Terre/sable, bouse, palme/bambou/planche en bois, parquet ou bois cire, bande de vinyle/asphalte ou autre	Ciment, moquette ou carrelage	Terre, bambou avec boue, bambou/canne/palme/tronc, bois de récupération, contre-plaque, carton ou pas de mur	Ciment, briques, pierre avec chaux/ciment, bloc de ciment, adobe (recouvert ou non) planche en bois/shingles, pierres avec boue, ou autre
TOTAL BENIN	62,93	36,63	62,29	37,32
ALIBORI	70,50	29,01	65,36	34,15
ATACORA	81,08	18,47	74,51	25,04
ATLANTIQUE	61,68	37,96	63,51	36,21
BORGOU	62,81	36,79	60,16	39,46
COLLINES	43,31	56,13	46,86	52,69
COUFFO	61,75	37,74	65,27	34,35
DONGA	64,59	35,02	56,63	42,97
LITTORAL	46,39	53,56	42,73	57,22
MONO	64,20	35,39	70,43	29,22
OUEME	55,96	43,64	56,28	43,35
PLATEAU	65,36	34,28	65,49	34,18
ZOU	60,26	39,31	58,91	40,72

✓ Biens non agricoles possédés par les ménages agricoles et para agricoles

La plupart des ménages agricoles et para agricoles disposent de postes de radio pour leur épanouissement ainsi que des motocyclettes, bicyclettes, voitures et camionnettes pour leurs déplacements. Ainsi, les résultats montrent que six (06) ménages agricoles et para agricoles sur dix (10) possèdent au moins l'un de ces biens. Les biens matériels tels que les postes téléviseurs, les VCD et les DVD ne sont possédés que par un (01) ménage agricole et para agricole sur dix (10).

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
AVANT PROPOS	5
RESULTATS DE L'EVALUATION DU PROCESSUS PAR LA FAO.....	6
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE	6
APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
CITATION RECOMMANDEE.....	7
POUR FACILITER LA COMPREHENSION.....	8
SYNTHESE DES RESULTATS	9
SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS SUR LE SECTEUR AGRICOLE	13
1.1- Niveau national	13
1.2- Niveau départemental	14
1.3- Niveau Pôle de Développement Agricole.....	16
PRINCIPAUX RESULTATS	19
2.1- Caractéristiques socio démographiques des ménages agricoles	19
2.2- Population et actif agricoles	21
2.3- Activités des ménages et exploitations agricoles.....	24
2.4- Mode d'acquisition des terres.....	25
2.5- Pratique de la production végétale.	30
2.6- Pratique de la production animale	32
2.7- Pratique de la production halieutique	38
2.8- Activités para agricoles.....	40
2.9- Conditions de vie des ménages agricoles et para agricoles	43
EQUIPE DE PRODUCTION.....	46

AVANT-PROPOS

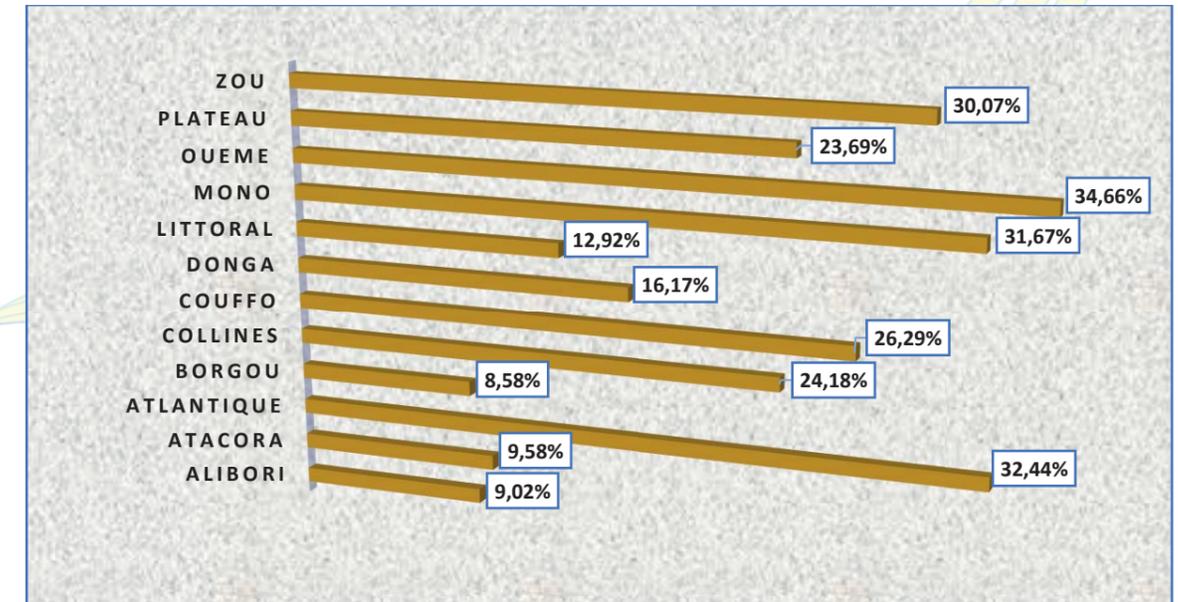
L'agriculture béninoise est identifiée comme un secteur à fort potentiel de croissance pour l'économie, et d'augmentation de revenu pour les centaines de milliers de ménages qui s'y consacrent entièrement ou en partie. Une mise en valeur optimale et une exploitation équitable et durable de ce potentiel requièrent d'identifier clairement l'ensemble des acteurs du secteur agricole, leur typologie et leur niveau d'organisation ; d'appréhender les facteurs et technologies de production mis en œuvre (terres, infrastructures, équipements, etc.) ; et d'évaluer les niveaux réels de productivité et de production. A cet égard, le Recensement National de l'Agriculture (RNA) 2018-2021 constitue une base informationnelle majeure devant éclairer les politiques publiques dans le secteur agricole. La décision du gouvernement de financer entièrement sur ressources nationales, ce premier recensement national de l'agriculture réalisé au Bénin, en fait par ailleurs un acte de souveraineté nationale qui reflète le leadership du Président de la République et sa volonté de faire de l'agriculture béninoise, le socle du développement socio-économique de notre pays.

Pour la mise en œuvre de cette vaste opération, le gouvernement a mobilisé toutes les compétences de l'administration centrale et décentralisée ainsi que les acteurs non étatiques du secteur agricole autour de la Direction de la Statistique Agricole (DSA) et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSatD) dans différents organes techniques et de supervision. Sur le plan technique, le RNA est conduit en respect des prescriptions de la FAO contenues dans le Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2020, ouvrage de référence pour la conduite des recensements agricoles dans les pays membres sur la décennie 2016-2025. Ainsi, il est organisé en trois phases (un module de base, un module de données communautaires et des modules complémentaires) suivant l'approche recommandée par le PMRA-2020. Il est également structuré autour des rubriques essentielles, et d'autres rubriques additionnelles jugées pertinentes, pour la description de l'agriculture béninoise.

Les résultats du RNA 2018-2021 sont publiés à travers plusieurs volumes. Le présent document constitue le volume 2 et présente les principaux résultats du module de base. Sa parution est pour nous l'occasion d'exprimer notre satisfaction à toutes les équipes à divers niveaux qui ont travaillé à son élaboration, et d'exprimer notre gratitude à l'endroit de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour son assistance technique. Notre conviction profonde est que les différentes publications prévues dans le cadre du RNA 2018-2021 permettront de répondre aux besoins en informations complètes, détaillées et à jour sur l'agriculture et l'économie rurale de notre pays.


Gaston Cossi DOSSOUHOUI
Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche,

Graphique 12 : Proportion de ménages dans l'activité de commercialisation de produits agricoles par département



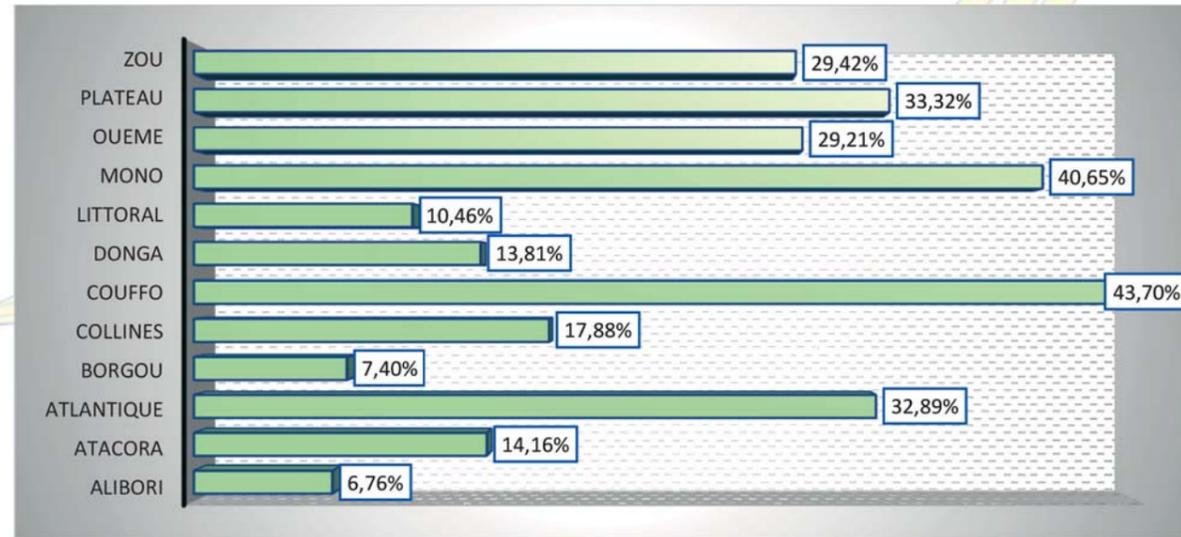
4.9- Conditions de vie des ménages agricoles et para agricoles

✓ Conditions de l'habitat

Les ménages agricoles et para agricoles du Bénin utilisent une gamme variée de matériaux pour la construction de leur habitation, en particulier pour la réalisation de plancher et l'élévation des murs. Ainsi, les résultats du recensement montrent que six (6) ménages agricoles et para agricoles sur dix (10) vivent dans des habitations dont le plancher est en terre, contre 36,63% pour le ciment, le carrelage ou la moquette. Il en va de même pour le matériau utilisé pour les murs des habitations : terre, bambou ou autres matériaux relativement précaires (62,29%) contre 37,32% pour le ciment, la brique, la chaux et autres matériaux.

Le bois, les pailles, les résidus de récolte, les branchages demeurent les types de combustibles les plus couramment utilisés par les ménages agricoles et para agricoles, au regard des résultats affichés dans le tableau qui suit. En effet, les résultats montrent qu'environ neuf (09) ménages sur dix (10) utilisent ces types de combustibles pour la préparation des aliments contre un (01) ménage sur dix (10) utilisant le gaz, le biogaz, l'électricité et le charbon. Toutefois, la tendance est inversée au niveau du département du

Graphique 11 : Proportion de ménages agricoles et para agricoles dans l'activité de transformation de produits agricoles par département



✓ Commercialisation des produits agricoles

La commercialisation est le second volet des activités para agricoles et occupe, à l’instar de la transformation des produits agricoles, deux (02) ménages sur dix (10) au plan national. Dans les départements de l’Ouémé, de l’Atlantique, du Mono et du Zou, elle concerne trois (03) ménages sur dix (10). Les départements du Borgou (8,58%), de l’Alibori (9,02%) et de l’Atacora (9,58%) présentent les pourcentages. Les principaux produits commercialisés sont:

- o le maïs, le riz, le sorgho, le mil, le manioc, l’igname, le soja, l’arachide, le niébé, les noix de palme, les légumes ;
- o les produits industriels tels l’ananas, la noix de cajou, les agrumes ;
- o les poissons ;
- o la volaille, le petit bétail et le gros bétail.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Noms des Pôles de Développement Agricole	8
Tableau 2 : Indicateurs synthétiques sur l’agriculture béninoise	13
Tableau 3 : Indicateurs synthétiques niveau département	14
Tableau 4 : Indicateurs synthétiques par Pôle de Développement Agricole	16
Tableau 5 : Répartition des chefs de ménages agricoles selon le sexe.....	19
Tableau 6 : Répartition des chefs de ménages agricoles par tranches d’âges et selon le sexe	20
Tableau 7 : Effectif de la population agricole et taille moyenne des ménages agricoles par département.....	21
Tableau 8 : Effectif des actifs agricoles par département.....	22
Tableau 9 : Proportion des actifs agricoles par rapport à la population agricole par tranche d’âge et par département.	22
Tableau 10 : Effectif des ménages selon le type d'activité agricole par département.	24
Tableau 11 : Exploitations et superficies exploitées par département.....	24
Tableau 12: Emplois sur les exploitations agricoles par département	28
Tableau 13: Exploitations de cultures annuelles et de cultures permanentes par département....	29
Tableau 14: Effectifs des producteurs des principales spéculations par département	30
Tableau 15: Effectifs des ménages pratiquant la production animale par département	32
Tableau 16: Effectifs des éleveurs de bovins, ovins, caprins, porcins.....	34
Tableau 17: Effectifs des éleveurs de volailles.....	34
Tableau 18 : Effectif du Cheptel en élevage conventionnel (Bovins, Ovins, Caprins, Porcins) par département.....	35
Tableau 19 : Effectif du Cheptel en élevage conventionnel (Volailles) par département.....	36
Tableau 20 : Effectif du Cheptel en élevage non conventionnel (Escargots, aulacodes, lapins, cobayes) par département	37
Tableau 21 : Ménages apicoles, apiculteurs, ruches par département.	38
Tableau 22 : Effectifs des ménages de pêcheurs par type de pêche et par département	39
Tableau 23 : Effectifs des pêcheurs par type de pêche et par département.....	39
Tableau 24: Effectifs ménages d’aquaculteurs par département.....	40
Tableau 25: Effectif des ménages para agricoles par département	41
Tableau 26 : Proportion (%) des ménages agricoles et para agricoles par département selon le matériau de construction utilisé.....	44

Tableau 27 : Proportion (%) des ménages agricoles et para agricoles par département selon les biens possédés 45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition (en %) des ménages agricoles par Pôle de Développement Agricole 19

Graphique 2 : Age moyen des chefs de ménages agricoles par département 20

Graphique 3: Population agricole par pôle et par sexe 22

Graphique 4 : Répartition (%) des actifs agricoles par sexe et par pôle. 23

Graphique 5 : Superficies disponibles et exploitées par Pôle de Développement Agricole. 25

Graphique 6 : Répartition (%) des terres disponibles par mode de faire valoir..... 26

Graphique 7 : Quelques paramètres (%) au niveau des exploitations au niveau national 26

Graphique 8 : Proportion des exploitations pratiquant chaque groupe de cultures (%)..... 30

Graphique 9 : Quelques paramètres (%) au niveau des exploitations pratiquant la Production Végétale..... 31

Graphique 10 : Eleveurs et cheptel des espèces bovines, ovines, caprines et porcines au Bénin... 36

Graphique 11 : Proportion de ménages agricoles et para agricoles dans l'activité de transformation de produits agricoles par département 42

Graphique 12 : Proportion de ménages dans l'activité de commercialisation de produits agricoles par département 43

Tableau 25: Effectif des ménages para agricoles par département

DEPARTEMENT	Transformation des produits agricoles		Commercialisation des produits agricoles	
	Effectif	Pourcentage (en %)	Effectif	Pourcentage (en %)
BENIN	231 904	100,0	210 966	100,0
ALIBORI	6 442	2,8	8 590	4,1
ATACORA	13 696	5,9	9 272	4,4
ATLANTIQUE	34 061	14,7	33 590	15,9
BORGOU	6 699	2,9	7 763	3,7
COLLINES	16 495	7,1	22 304	10,6
COUFFO	43 508	18,8	26 176	12,4
DONGA	7 876	3,4	9 219	4,4
LITTORAL	200	0,1	247	0,1
MONO	30 129	13,0	23 475	11,1
OUEME	19 112	8,2	22 683	10,8
PLATEAU	23 201	10,0	16 492	7,8
ZOU	30 485	13,1	31 155	14,8

✓ Transformations des produits agricoles

Au Bénin, deux (02) ménages agricoles et para agricoles sur dix (10) s'adonnent aux activités de transformation. Cette proportion est plus élevée dans les départements du Couffo, du Mono, du Plateau et de l'Atlantique, où au moins trois (03) ménages sur dix (10) sont actifs dans la transformation des produits agricoles. Les départements de l'Alibori et du Borgou affichent les proportions les plus faibles, avec moins de 8% de ménages dans les activités de transformation.

Les principaux produits agricoles transformés dans les ménages sont le maïs, le manioc, l'igname, le riz, les noix de palme, l'arachide, la noix de karité et le poisson. Il faut toutefois souligner que la transformation qui s'opère au niveau des ménages reste encore artisanale.

✓ Pratique de l'aquaculture

On dénombre 3 464 ménages d'aquaculteurs, avec 3 973 aquaculteurs dont 9,94% de femmes. Le département de l'Ouémé compte plus de la moitié de ces ménages avec 2 314 aquaculteurs, suivi de l'Atlantique (678). L'aquaculture est très peu pratiquée dans l'Atacora et la Donga qui comptent respectivement 10 et 08 exploitations aquacoles

Tableau 24: Effectifs ménages d'aquaculteurs par département

DEPARTEMENT	MENAGES D'AQUACULTEURS		EFFECTIF AQUACULTEURS			
	Effectif	Poids (%)	Total	Hommes	Femmes	Proportion femmes (%)
TOTAL BENIN	3464	100,00	3 973	3 578	395	9,94
ALIBORI	129	3,72	164	160	4	2,44
ATACORA	10	0,29	10	9	1	10,00
ATLANTIQUE	637	18,39	678	642	36	5,31
BORGOU	40	1,15	70	44	26	37,14
COLLINES	20	0,58	22	20	2	9,09
COUFFO	48	1,39	70	49	21	30,00
DONGA	8	0,23	11	9	2	18,18
LITTORAL	28	0,81	30	29	1	3,33
MONO	195	5,63	231	197	34	14,72
OUEME	2011	58,05	2 314	2 082	232	10,03
PLATEAU	89	2,57	100	87	13	13,00
ZOU	249	7,19	273	250	23	8,42

4.8- Activités para agricoles

Le document technique du module de base a défini comme activités para agricoles, les activités de transformation et commercialisation des produits agricoles. Les résultats de module de base montrent que 231 904 ménages sont dans la transformation des produits agricoles pendant que 210 966 sont dans la commercialisation de ces produits agricoles. Le Couffo, l'Atlantique, le Zou et le Mono sont les départements qui regorgent plus de ménages qui font la transformation des produits agricoles. En ce qui concerne la commercialisation, on peut encore noter l'Atlantique, le Zou, le Couffo, le Mono mais aussi l'Ouémé et le Plateau qui hébergent la majorité de ces ménages.

REMERCIEMENTS

Le Recensement National de l'Agriculture (RNA) a été réalisé à l'initiative du Gouvernement Béninois, à travers le Ministre d'Etat Chargé du Plan et du Développement et le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, qui a fait de cette opération de collecte non seulement un projet prioritaire du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG, volet Agriculture), mais surtout une action majeure de réforme pour assurer l'amélioration et la fiabilité continue et durable des statistiques agricoles.

Pour son adhésion, sa disponibilité et l'accueil réservé aux agents enquêteurs durant les différentes phases de collecte, la Coordination du RNA adresse ses sincères remerciements à la population béninoise. Elle exprime également sa reconnaissance aux membres des différents organes en charge de la mise en œuvre du Recensement National de l'Agriculture et autres structures associées, notamment :

- ☞ la Commission Nationale de Supervision ;
- ☞ le Comité Technique National ;
- ☞ le Bureau Central du RNA ;
- ☞ les sous-sections du Comité Technique National ;
- ☞ les experts de l'Unité Présidentielle de Suivi du PAG/volet agriculture ;
- ☞ les autorités du Ministère d'Etat chargé du Plan et du Développement ;
- ☞ les autorités du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- ☞ les autorités du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- ☞ l'Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
- ☞ les Comités Départementaux ;
- ☞ les Bureaux Départementaux ;
- ☞ les Comités Communaux.

Aussi, les remerciements vont-ils à l'endroit de la FAO pour l'assistance technique dans la réalisation des travaux ainsi qu'aux équipes de terrain et de traitement pour leur engagement et leur dévouement.



Dossa AGUEMON

Le Président du Comité Technique RNA

RESULTATS DE L'EVALUATION DU PROCESSUS PAR LA FAO

Le processus de mise en œuvre et les résultats du module de base du RNA ont fait l'objet de revue et d'évaluation par la FAO. Dans ce cadre, une mission des experts nationaux et internationaux recrutés par la FAO et déployée du 10 au 29 janvier 2021 a examiné les phases de préparation, de collecte, du traitement et a procédé à l'évaluation de la qualité des données du RNA. Au terme de cet exercice d'audit qui a fait ressortir des points d'amélioration à prendre en compte avant la mise en œuvre des modules complémentaires, les experts sont parvenus aux conclusions suivantes :

- les données du module de base du RNA sont de bonne qualité ;
- les données peuvent être utilisées pour la rédaction du rapport et la publication des résultats.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Prescrite par décret n° 2018-073 du 12 Mars 2018 portant organisation du Recensement National de l'Agriculture en République du Bénin, la phase de terrain du premier Recensement National de l'Agriculture du Bénin s'est déroulée de décembre 2018 à mars 2019 dans toutes les zones du pays où se pratiquent l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture, la sylviculture et l'apiculture.

Dans la ville de Cotonou et au niveau des arrondissements urbains de certaines villes comme Parakou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Ouidah, Bohicon et Sèmè-Podji, le recensement a ciblé les sites de production maraîchère et les zones de pêche, excluant les zones ne disposant pas d'un seuil minimum de ménages agricoles du champ du RNA. L'organe opérationnel d'exécution du RNA est le Bureau Central du Recensement avec, pour structure technique de mise en œuvre, la Direction de la Statistique Agricole.

A la suite de la phase de terrain, les phases de traitement et d'analyse des données ont eu lieu de novembre à décembre 2019 et de juin à Octobre 2020. Cette opération de collecte d'envergure nationale a mobilisé 7619 agents occasionnels pour la phase de terrain et 742 agents pour la phase de saisie. Le suivi des agents a été assuré par le Bureau Central et les Bureaux Départementaux du RNA.

Il est important de signaler que le Recensement National de l'Agriculture a été entièrement financé sur le Budget National. Le processus a également bénéficié de l'assistance technique de la FAO dans sa phase de préparation à travers le projet « TCPF : Appui pour la préparation et le suivi du Recensement National de l'Agriculture

Tableau 22 : Effectifs des ménages de pêcheurs par type de pêche et par département

DEPARTEMENT	PECHE CONTINENTALE			PECHE MARITIME			PECHES CONTINENTALE ET MARITIME		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
TOTAL BENIN	46592	44452	2140	2306	2094	212	1092	1064	28
ALIBORI	2783	2710	73	0	0	0	0	0	0
ATACORA	476	451	25	0	0	0	0	0	0
ATLANTIQUE	14794	14338	456	592	565	27	629	621	8
BORGOU	170	157	13	0	0	0	0	0	0
COLLINES	327	313	14	0	0	0	0	0	0
COUFFO	730	685	45	0	0	0	0	0	0
DONGA	193	186	7	0	0	0	0	0	0
LITTORAL	1032	1029	3	148	147	1	138	137	1
MONO	8154	7239	915	1092	924	168	264	245	19
OUEME	14087	13673	414	474	458	16	61	61	0
PLATEAU	70	67	3	0	0	0	0	0	0
ZOU	3776	3604	172	0	0	0	0	0	0

Tableau 23 : Effectifs des pêcheurs par type de pêche et par département

DEPARTEMENT	Nombre de pêcheurs pratiquant la pêche continentale seule			Nombre de pêcheurs pratiquant la pêche maritime seule			Nombre de pêcheurs pêche continentale + maritime à la fois		
	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME
TOTAL BENIN	53 669	49 790	3 879	2 360	2 169	191	1 472	1 424	48
ALIBORI	3 561	3 363	198	-	-	-	-	-	-
ATACORA	762	629	133	-	-	-	-	-	-
ATLANTIQUE	17 398	16 571	827	526	512	14	701	677	24
BORGOU	290	194	96	-	-	-	-	-	-
COLLINES	385	357	28	-	-	-	-	-	-
COUFFO	932	701	231	-	-	-	-	-	-
DONGA	337	304	33	-	-	-	-	-	-
LITTORAL	482	479	3	470	469	1	449	448	1
MONO	9 183	7 875	1 308	1 114	1 007	107	289	266	23
OUEME	15 984	15 333	651	250	181	69	33	33	-
PLATEAU	85	70	15	-	-	-	-	-	-
ZOU	4 270	3 914	356	-	-	-	-	-	-

✓ Pratique de l'apiculture

L'apiculture est un pan de la production animale qui occupe nombre de béninois dans tous les départements du pays à l'exception du Littoral. Le Recensement National de l'Agriculture a permis d'identifier 4 803 ménages pratiquant l'apiculture dont 193 sont dirigés par des femmes. Il a été dénombré, au cours du recensement, 5 565 apiculteurs dont 172 femmes. Avec un poids de 47,24%, le Département de l'Atacora regroupe le plus grand nombre d'apiculteurs au Bénin. Il est suivi des départements du Plateau (12,92%), de l'Alibori (12,35%), de la Donga (11,14%) et du Borgou (7,51%).

Par ailleurs, en termes de nombre de ruches, le Bénin en compte au total 25 536, soit une moyenne de 5 ruches par apiculteur. L'Atacora maintient la première place avec 11 707 ruches, suivi de l'Alibori (3791), de la Donga (2612), du Borgou (2498), du Plateau (2467) et des Collines (1109).

Tableau 21 : Ménages apicoles, apiculteurs, ruches par département.

DEPARTEMENT	NOMBRE DE MENAGES PRATIQUANT L'APICULTURE	POIDS (%)	NOMBRE TOTAL D'APICULTEURS	NOMBRE DE RUCHES
TOTAL BENIN	4 803	100,00	5 565	25 536
ALIBORI	538	11,20	687	3791
ATACORA	2283	47,53	2629	11707
ATLANTIQUE	52	1,08	56	192
BORGOU	340	7,08	418	2498
COLLINES	162	3,37	174	1109
COUFFO	27	0,56	35	160
DONGA	507	10,56	620	2612
MONO	0	0,00	0	0
OUEME	63	1,31	69	303
PLATEAU	36	0,75	38	139
ZOU	679	14,14	719	2467

4.7- Pratique de la production halieutique

✓ Pratique de la pêche

Globalement, 95,39% des ménages exerçant la pêche, le font sur les fleuves, les lacs, les lagunes et les rivières tandis que 6,80% d'entre eux exercent sur l'océan Atlantique. Il faut préciser qu'environ 2% de ces ménages pratiquent simultanément la pêche maritime et la pêche continentale. On dénombre 57 260 pêcheurs dont 4 118 femmes ; soit 16,19% des pêcheurs.

(RNA) du Bénin » et de l'évaluation des résultats par la FAO à travers la convention UTF/BEN/063/BEN.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le Recensement National de l'Agriculture est conduit selon l'approche modulaire recommandée par la FAO dans le "Programme Mondial de l'Agriculture 2020" qui vise à aider les pays à répondre à la demande des utilisateurs de statistiques en fournissant une plus large gamme de données à partir du recensement de l'agriculture, tout en minimisant le coût de l'opération. Cette approche méthodologique comprend le module de base qui fait l'objet de ce rapport et les modules complémentaires en cours de réalisation. Le module de base, exécuté auprès des ménages agricoles et para agricoles (commercialisation et transformation de produits agricoles), a été précédé d'une phase de cartographie et d'énumération de tous les ménages sur tout le territoire national hormis Cotonou et les zones les plus urbaines des communes de Parakou, Porto Novo, Natitingou, Lokossa, Bohicon, Ouidah et Abomey-Calavi. Dans ces communes, le recensement a couvert les zones péri urbaines. Spécifiquement à Cotonou, le recensement est fait sur les sites de production maraichère et les zones de pêche.

CITATION RECOMMANDEE

Il est recommandé que ce document soit cité comme suit :

Direction de la Statistique Agricole (DSA-Bénin), Recensement National de l'Agriculture 2019, volume 4, rapport synthèse, Octobre 2021.

POUR FACILITER LA COMPREHENSION

Les noms des Pôles de Développement Agricole (PDA) sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Noms des Pôles de Développement Agricole

POLE	NOM
PDA 1	BASSIN DU NIGER
PDA 2	ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP
PDA 3	ATACORA OUEST
PDA 4	BORGOU SUD - DONGA – COLLINES
PDA 5	ZOU – COUFFO
PDA 6	PLATEAU
PDA 7	OUEME – ATLANTIQUE – LITTORAL-MONO

Afin de mieux cerner les statistiques présentées dans le présent document, il convient de préciser quelques informations pour une meilleure interprétation des données. Le point de ces informations est indiqué dans l'encadré 1.

ENCADRE N° 1 : INFORMATIONS POUR L'INTERPRETATION DES DONNEES

1. Un ménage peut faire plusieurs activités agricoles de même que les exploitants. En conséquence, les différents tableaux statistiques ne sauraient être toujours une somme directe des ménages ou exploitants pratiquant les différentes activités agricoles. Toutefois, il faut noter qu'un ménage est rattaché à une exploitation.
2. Les données des ménages sont relatives aux lieux d'habitation des intéressés et non aux lieux-dits des exploitations.
3. Les effectifs sont exprimés en termes de ménage pour certains tableaux et en termes de producteurs pour d'autres. Les titres des tableaux les indiquent clairement.
4. Les informations contenues dans ce document concernent essentiellement les exploitations relevant du secteur des ménages.
5. La période de référence des données est la campagne agricole 2018-2019.
6. La période de collecte des données du module de base est de novembre 2018 à mars 2019.

Tableau 19 : Effectif du Cheptel en élevage conventionnel (Volailles) par département

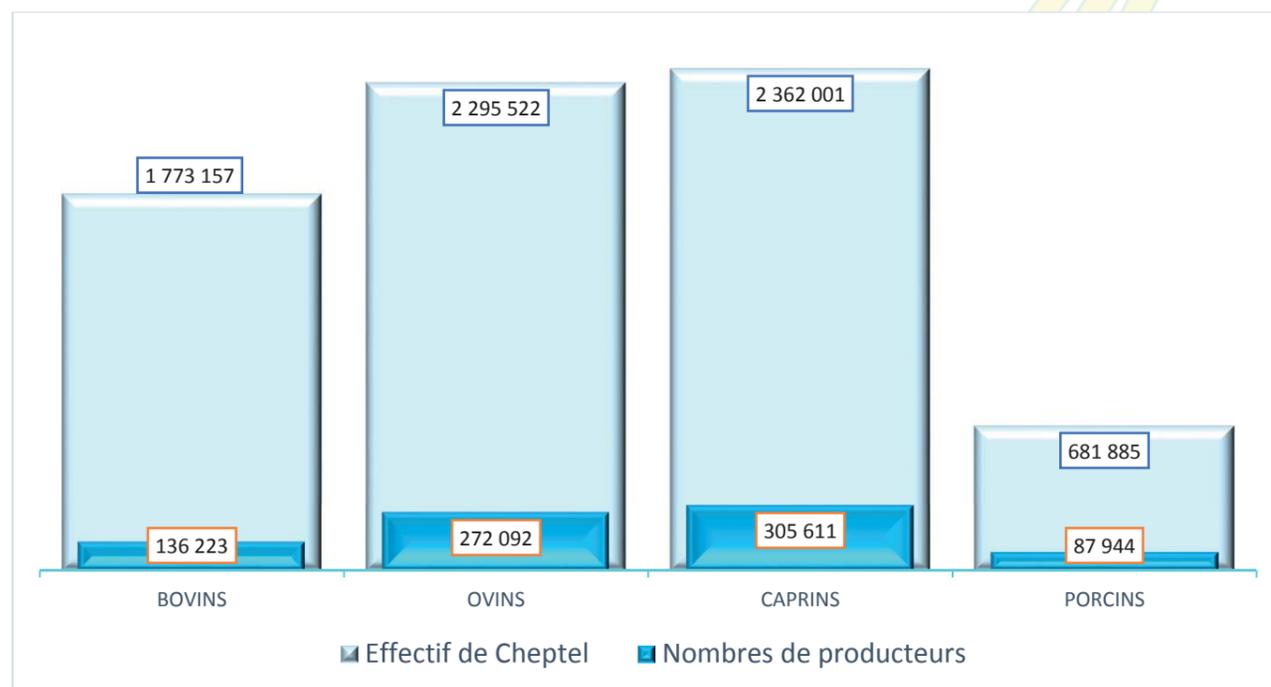
DEPARTEMENT	POULETS LOCAUX	POULES PONDEUSES	POULETS CHAIR	PINTADES
TOTAL BENIN	10 250 541	356 098	117 750	1 348 029
ALIBORI	750 985	6 647	3 075	295 967
ATACORA	1 092 020	9 194	5 916	327 704
ATLANTIQUE	993 896	129 961	30 352	20 259
BORGOU	1 018 029	19 714	3 020	262 253
COLLINES	1 025 685	29 887	7 862	87 895
COUFFO	1 554 776	26 020	3 024	64 106
DONGA	682 752	5 184	2 259	159 353
LITTORAL	6 628	2 102	973	206
MONO	856 604	16 206	12 017	35 872
OUEME	532 851	54 298	26 179	18 499
PLATEAU	477 774	16 139	6 842	10 662
ZOU	1 258 541	40 746	16 231	65 253

Pour ce qui est de l'élevage non conventionnel, les espèces élevées sont principalement le lapin, l'escargot, le cobaye et l'aulacode. Au regard des résultats relatifs aux effectifs de producteurs et de têtes d'animaux, le lapin s'affiche comme l'espèce la plus élevée en matière d'élevage non conventionnel, avec un effectif de 94 005 têtes. Trois (03) des douze (12) départements concentrent les plus gros effectifs de lapins, notamment l'Atlantique (21,16%), le Zou (16,76%) et l'Ouémé (15,49%), soit 53,41% de l'effectif total du pays.

Tableau 20 : Effectif du Cheptel en élevage non conventionnel (Escargots, aulacodes, lapins, cobayes) par département

DEPARTEMENT	ESCARGOTS	AULACODES	LAPINS	COBAYES
TOTAL BENIN	49 558	4 225	94 005	5 881
ALIBORI	-	30	4 115	85
ATACORA	130	26	3 846	256
ATLANTIQUE	9 927	536	19 889	645
BORGOU	215	120	4 085	358
COLLINES	4 414	231	6 457	170
COUFFO	2 147	324	7 906	1 825
DONGA	130	6	3 483	44
LITTORAL	-	5	1 384	-
MONO	5 943	678	9 298	1 928
OUEME	14 367	1 554	14 566	152
PLATEAU	5 678	385	3 224	89
ZOU	6 607	330	15 752	329

Graphique 10 : Eleveurs et cheptel des espèces bovines, ovines, caprines et porcines au Bénin



En ce qui concerne les volailles, les espèces les plus élevées par les ménages agricoles sont les poulets locaux, les pintades, les poules pondeuses et les poulets chair. Ainsi, il a été recensé 10 250 541 têtes de poulets locaux, 1 348 029 têtes de pintades, 356 098 têtes de poules pondeuses et 117 750 têtes de poulets chair. Il en résulte que les poulets locaux demeurent la volaille la plus élevée au Bénin.

SYNTHESE DES RESULTATS

L'agriculture, au sens large, est pratiquée par 926 539 ménages dans tout le pays. Plus du quart (¼) des ménages agricoles du Bénin vivent dans le Pôle 7 (Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono). Viennent ensuite le Pôle 4 (Borgou Sud-Donga-Collines) et le Pôle 5 (Zou-Couffo) avec respectivement 24% et 20% environ des ménages agricoles. On note que plus de 15% de ces ménages sont dirigés par des femmes. L'âge moyen des chefs de ménages agricoles est de 43,5 ans. Plus de 95% des ménages agricoles au Bénin pratiquent la production végétale, soit 886 368 ménages. En ce qui concerne les activités de production animale, elles concernent 606 112 ménages agricoles. Les activités de pêche et de l'aquaculture sont pratiquées respectivement par 49 990 et 3 464 ménages agricoles. La sylviculture, quant à elle, est pratiquée par 57 235 ménages agricoles.

La population agricole est de 6 506 980 individus, soit 54,8% de la population totale du Bénin. Les départements de l'Alibori, l'Atacora, le Borgou et le Couffo concentrent plus de 45% de cette population. La taille moyenne des ménages agricoles est de 7 personnes. Le nombre d'actifs agricoles du pays est de 2 328 820 dont 1 117 823 de sexe féminin avec une plus grande concentration dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans. Les départements de l'Alibori, de l'Atacora et du Borgou totalisent près de 40% de ces actifs.

Le nombre total d'exploitations agricoles est de 913 415 avec une taille moyenne exploitée de 3,3 ha dont 15,8% dirigées par les femmes. Seul 2% tiennent une comptabilité et 6,9% ont un accès au crédit. La majorité des emplois agricoles sur les exploitations sont à temps partiel (80,6%), avec un temps moyen de travail par campagne agricole de 2,2 mois pour les hommes et 2,1 mois pour les femmes. Les emplois à plein temps représentent 19,4% des emplois agricoles avec un temps moyen de travail de 7,6 mois pour les hommes et 6,7 mois pour les femmes au cours de la campagne agricole. Le taux de mécanisation des travaux de sol est de 12,4%. Les systèmes d'irrigation sont présents sur 3,42% des exploitations agricoles dont 40,90% pratiquent une irrigation entièrement contrôlée contre 59,10% pour une irrigation partiellement contrôlée. Au total, 53 011 ha de terres agricoles sont irrigués dans l'ensemble du pays. Les cours d'eau constituent la première source d'eau utilisée pour l'irrigation et concernent plus du tiers des exploitations irriguées juste devant les forages (32,32%).

Les cultures annuelles se pratiquent sur 96,9% des exploitations agricoles contre 33,2% pour les cultures pérennes. En particulier, plus de la moitié des exploitations des départements du Borgou, des Collines et de la Donga s'adonnent aux cultures permanentes. La quasi-totalité des exploitations au Bénin cultivent les céréales, et 6 exploitations sur 10 s'adonnent à la culture de racines et tubercules. Au total, on dénombre 878 132 exploitations pratiquant les cultures céréalières, 534 544 exploitations cultivant les racines et tubercules, 475 136 exploitations cultivant les légumineuses et 246 150 exploitations pratiquant les légumes. Au Bénin, les principales cultures industrielles sont le coton, l'anacarde, l'ananas et le palmier à huile et les agrumes. Ainsi, 171 031 exploitations cultivent le coton, 147 270 exploitations pratiquent l'anacarde, 70 787 exploitations pratiquent le palmier à huile, et 18 303 exploitations produisent les agrumes. En termes de nombre de producteurs, on dénombre 1 089 233 producteurs de maïs, 574 920 producteurs de manioc, 313 168 producteurs d'igname, 322 612 producteurs de soja, 322 908 producteurs d'arachide, 113 960 producteurs de tomate, 279 665 producteurs de coton, 168 318 producteurs d'anacarde, 74 145 producteurs de palmier à huile, 19 387 producteurs d'agrumes et 7 791 producteurs d'ananas.

Sur les 926 539 ménages agricoles recensés, l'élevage est pratiqué dans 606 112 ménages agricoles, cumulativement avec d'autres activités agricoles, soit dans 65,42% des ménages agricoles, dont 15,65% dirigés par des femmes. Relativement plus de ménages agricoles s'adonnent à l'élevage dans les départements du Couffo (81,99%), de l'Atacora (78,38%), de la Donga (72,97%), du Mono (71,96%), de l'Alibori (68,57%), du Borgou (65,36%) et du Zou (60,62%). Dans ces sept (07) départements, au moins 6 ménages sur 10 pratiquent l'élevage, en dehors des autres activités agricoles. Il a été recensé sur le territoire national 823 127 éleveurs dont 247 533 femmes, soit 30,07%. L'Alibori, l'Atacora, le Borgou et le Couffo concentrent 51,47% des éleveurs d'animaux, toutes espèces confondues au Bénin. Comme espèces d'animaux élevées, on a principalement les bovins (1 773 157 têtes), les caprins (2 362 001 têtes), les ovins (2 295 522 têtes), les porcins (681 885 têtes), les volailles (12 072 468 têtes).

Les départements de l'Alibori (33,37%), du Borgou (31,77%) et de l'Atacora (11,65%) concentrent l'essentiel du cheptel bovin, toutes races confondues. La répartition des bovins par Pôle de Développement Agricole (PDA) place le Pôle 2 (Alibori Sud, Borgou Nord- 2KP) en tête avec une proportion de 51,03%, suivi du Pôle 4 (Borgou Sud-Donga-Collines) avec 34,37%. En d'autres termes, huit (08) bovins sur dix (10) se retrouvent dans les Pôles 2 et 4 réunis. Par rapport aux ovins et caprins, ils constituent le groupe des petits ruminants et sont élevés dans toutes les contrées du pays. La répartition départementale positionne le département de l'Alibori en tête pour les deux espèces, avec des poids respectifs de 17,18% et 17,58%. De même, les départements du Couffo, du

✓ Effectif du cheptel

Comme catégories d'animaux élevés, on dénombre les bovins (1 773 157 têtes), les caprins (2 362 001 têtes), les ovins (2 295 522 têtes), les porcins (681 885 têtes), les volailles (12 072 468 têtes).

En ce qui concerne les bovins, les départements de l'Alibori (33,37%), du Borgou (31,77%) et de l'Atacora (11,65%) concentrent l'essentiel de l'effectif, toutes races confondues.

Les ovins et les caprins constituent le groupe des petits ruminants élevés dans toutes les contrées du pays. La répartition départementale positionne le département de l'Alibori en tête pour les deux espèces, avec des poids respectifs de 17,18% et 17,58%. De même, les départements du Couffo, du Borgou et de l'Atacora s'illustrent bien dans l'élevage des espèces caprine et ovine, avec des poids, en termes d'effectif d'animaux, oscillant entre 10% et 15%.

En ce qui concerne les porcins, le département de l'Atacora détient 20,29% du cheptel. Une partie substantielle de l'effectif de porcins se retrouve dans les départements du Zou (18,03%), de l'Atlantique (13,26%), de l'Ouémé (11,94%) et du Couffo (11,29%).

Tableau 18 : Effectif du Cheptel en élevage conventionnel (Bovins, Ovins, Caprins, Porcins) par département

DEPARTEMENT	BOVINS	CAPRINS	OVINS	PORCINS
BENIN	1 773 157	2 362 001	2 295 522	681 885
ALIBORI	591 686	405 755	403 444	9 033
ATACORA	206 620	300 656	200 472	138 343
ATLANTIQUE	12 851	138 537	183 980	90 419
BORGOU	563 283	297 625	349 514	23 002
COLLINES	167 613	258 809	151 662	42 651
COUFFO	12 424	356 022	327 709	76 973
DONGA	126 508	173 636	160 925	19 178
LITTORAL	46	1 095	800	1 430
MONO	8 813	148 029	140 514	40 682
OUEME	20 701	53 480	96 538	81 405
PLATEAU	14 752	60 847	87 562	35 833
ZOU	47 860	167 510	192 402	122 936

Le graphique ci-après renseigne sur le nombre d'éleveurs et le cheptel des bovins, ovins, caprins, porcins dans le pays :

Tableau 16: Effectifs des éleveurs de bovins, ovins, caprins, porcins

DEPARTEMENT	EFFECTIFS DES ELEVEURS							
	BOVINS		OVINS		CAPRINS		PORCINS	
	TOTAL	Poids (%)	TOTAL	Poids (%)	TOTAL	Poids (%)	TOTAL	Poids (%)
TOTAL BENIN	136 223	100,00	272 092	100,00	305 611	100,00	87 944	100,00
ALIBORI	61 499	45,15	48 346	17,77	51 817	16,96	893	1,02
ATACORA	17 952	13,18	22 085	8,12	41 450	13,56	26 871	30,55
ATLANTIQUE	1 010	0,74	19 711	7,24	15 230	4,98	9 294	10,57
BORGOU	36 324	26,67	35 712	13,12	38 161	12,49	2 304	2,62
COLLINES	5 379	3,95	12 062	4,43	24 962	8,17	3 148	3,58
COUFFO	612	0,45	46 338	17,03	52 211	17,08	8 068	9,17
DONGA	6 301	4,63	19 186	7,05	24 193	7,92	2 533	2,88
LITTORAL	5	0,00	74	0,03	141	0,05	170	0,19
MONO	304	0,22	19 443	7,15	21 784	7,13	4 844	5,51
OUEME	3 726	2,74	14 398	5,29	8 589	2,81	12 206	13,88
PLATEAU	1 503	1,10	14 180	5,21	8 190	2,68	5 769	6,56
ZOU	1 608	1,18	20 557	7,56	18 883	6,18	11 844	13,47

Les plus grands nombres d'éleveurs de volailles, toutes races confondues, se retrouvent dans les départements de l'Atacora, de l'Alibori, du Borgou, du Couffo et de l'Ouémé.

Tableau 17: Effectifs des éleveurs de volailles

DEPARTEMENT	POULETS LOCAUX		POULES PONDEUSES		POULETS CHAIR		PINTADES	
	TOTAL	Poids (%)	TOTAL	Poids (%)	TOTAL	Poids (%)	TOTAL	Poids (%)
TOTAL BENIN	588 243	100,00	3613	100,00	1944	100,00	84 421	100,00
ALIBORI	49 189	8,36	333	9,22	124	6,38	18 708	22,16
ATACORA	72 984	12,41	396	10,96	189	9,72	22 951	27,19
ATLANTIQUE	47 518	8,08	469	12,98	205	10,55	1 044	1,24
BORGOU	58 275	9,91	219	6,06	115	5,92	16 880	20,00
COLLINES	47 379	8,05	322	8,91	211	10,85	3 793	4,49
COUFFO	95 648	16,26	421	11,65	69	3,55	3 264	3,87
DONGA	47 483	8,07	226	6,26	63	3,24	11 115	13,17
LITTORAL	284	0,05	15	0,42	18	0,93	8	0,01
MONO	52 370	8,90	221	6,12	167	8,59	2 390	2,83
OUEME	28 706	4,88	407	11,26	378	19,44	1 092	1,29
PLATEAU	30 733	5,22	230	6,37	124	6,38	581	0,69
ZOU	57 674	9,80	354	9,80	281	14,45	2 595	3,07

Borgou et de l'Atacora s'illustrent bien dans l'élevage des espèces caprine et ovine, avec des poids, en termes d'effectif d'animaux, allant de 10% à 15%. En ce qui concerne les porcins, le département de l'Atacora détient 20,29% du cheptel. Une partie substantielle de l'effectif de porcins se retrouve dans les départements du Zou (18,03%), de l'Atlantique (13,26%), de l'Ouémé (11,94%) et du Couffo (11,29%). S'agissant des volailles, Les espèces les plus élevées par les ménages agricoles sont les poulets locaux, les pintades, les poules pondeuses et les poulets chair. Ainsi, il a été recensé 10 250 541 têtes de poulets locaux, 1 348 029 têtes de pintades, 356 098 têtes de poules pondeuses et 117 750 têtes de poulets chair. Il en résulte que les poulets locaux demeurent la volaille la plus élevée au Bénin.

Pour ce qui est de l'élevage non conventionnel, les espèces élevées sont principalement le lapin, l'escargot, le cobaye et l'aulacode. Au regard des effectifs de producteurs et de têtes d'animaux, le lapin s'affiche comme l'espèce dominante dans l'élevage non conventionnel avec un effectif de 94 005 têtes. Trois (03) des douze (12) départements concentrent les plus gros effectifs de lapins, notamment l'Atlantique (21,16%), le Zou (16,76%) et l'Ouémé (15,49%), soit 53,41% de l'effectif total du pays. L'apiculture est un pan de la production animale qui occupe nombre de béninois dans tous les départements du pays, à l'exception du Littoral. Il a été ainsi dénombré, au cours du recensement, 5 565 apiculteurs (dont 172 femmes) pour un total de 25 536 ruches. Le département de l'Atacora regroupe le plus grand nombre d'apiculteurs au Bénin (47,24% des apiculteurs). Il est suivi des départements du Plateau (12,92%), de l'Alibori (12,35%), de la Donga (11,14%) et du Borgou (7,51%).

Les activités de pêche occupent 49 990 ménages et 3 464 ménages exercent l'aquaculture au Bénin. Près de 60% des aquaculteurs se retrouvent dans le Pôle 7 (Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono) ; de même, ce Pôle concentre plus de 75% des ménages pratiquant la pêche continentale. Globalement, 95,39 % des ménages exerçant l'activité de pêche, la font sur les fleuves, les lacs, les lagunes et les rivières, soit 46 592 ménages tandis que 6,80% d'entre eux exercent l'activité sur l'océan Atlantique (2 306 ménages). Il faut préciser que 1 064 ménages, soit 2% de ces ménages, pratiquent simultanément la pêche maritime et la pêche continentale. Au total, on dénombre 57 501 pêcheurs dont 53 669 pêcheurs qui pratiquent la pêche continentale, 2 360 pêcheurs qui pratiquent la pêche maritime et 1 472 qui pratiquent les deux types de pêche.

Enfin, les activités para agricoles sont exercées par 231 904 ménages dans le domaine de la transformation et 210 966 ménages dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles. 15% des ménages s'adonnant à des activités para agricoles résident dans le département de l'Atlantique.

Les conditions de vie des ménages agricoles et para agricoles ont été appréciées à partir des types de matériaux de construction, de combustibles et de toilettes utilisés, ainsi que la possession de biens d'équipement. Ainsi, les résultats du recensement montrent que 62% des ménages agricoles et para agricoles vivent dans des habitations dont le plancher est en terre, contre 36,09% dans des habitations dont le plancher est fait de ciment, de carrelage ou recouvert de moquette. Pratiquement les mêmes proportions sont observées par rapport aux matériaux des murs extérieurs avec 61,38% des ménages agricoles vivant dans des habitations faites de terre, bambou ou autres matériaux et 36,77% dans des habitations en ciment, brique, pierre avec chaux et autres matériaux. Le bois, les pailles, les résidus de récolte, les branchages demeurent les combustibles les plus couramment utilisés par les ménages agricoles et para agricoles. En effet, les résultats montrent qu'environ neuf (09) ménages sur dix (10) utilisent ces types de combustibles pour la préparation des aliments, contre un (01) ménage sur dix (10) utilisant le gaz, le biogaz, l'électricité et le charbon. Toutefois, la tendance est inversée au niveau du département du Littoral, au vu du caractère urbain que revêt cette partie du pays, et où les ménages agricoles et para agricoles enquêtés sont ceux des sites maraîchers. Le charbon y est le plus couramment utilisé, par 79,55% des ménages agricoles et para agricoles, et le gaz dans une moindre mesure, à hauteur de 5,18%.

En ce qui concerne les toilettes, il s'avère qu'environ huit (08) ménages agricoles et para agricoles sur dix (10) ne disposent pas de toilettes appropriées. La plupart des ménages agricoles et para agricoles disposent de postes de radio (64,89%), ainsi que des motocyclettes, bicyclette, voitures et camionnettes pour leurs déplacements (56,17%). Ainsi, les résultats montrent que six (06) ménages agricoles et para agricoles sur dix (10) possèdent au moins l'un de ces biens. Toutefois, ceux détenant uniquement des bicyclettes ne représentent que 10% de l'effectif des ménages agricoles et para agricoles. Les biens matériels tels que les postes téléviseurs, les VCD et les DVD ne sont possédés que par un (01) ménage agricole et para agricole sur dix (10).

Tableau 15: Effectifs des ménages pratiquant la production animale par département

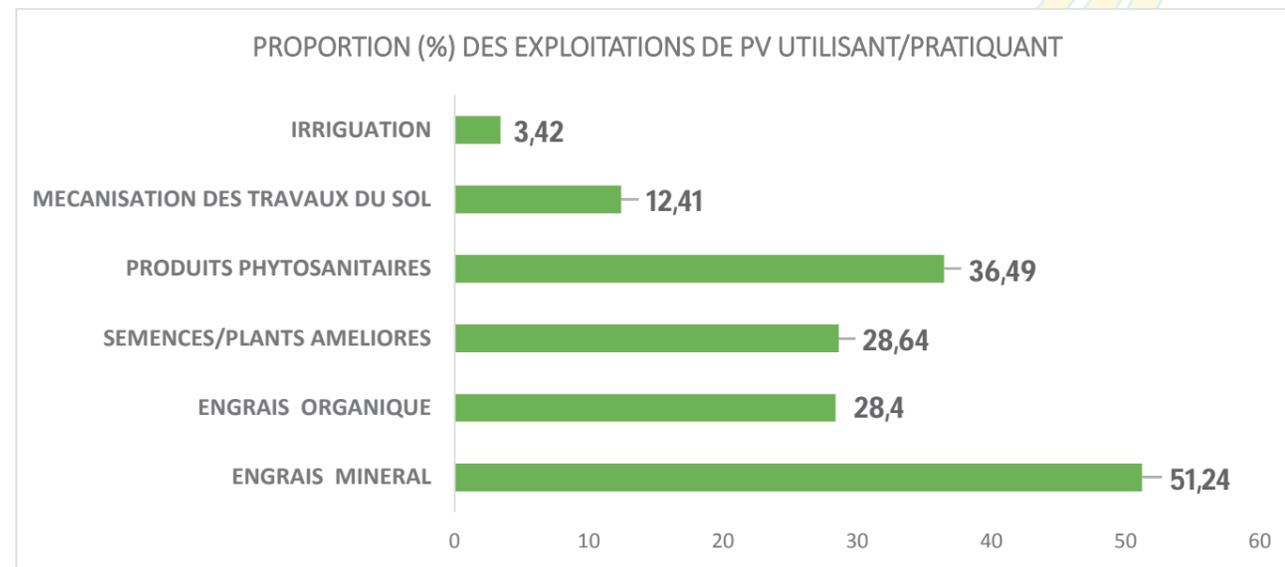
DEPARTEMENT	MENAGES PRATIQUANT LA PA		MENAGES PRATIQUANT EXCLUSIVEMENT LA PA
	Total	Proportion PA (%)	Total
TOTAL BENIN	606112	65,42	15693
ALIBORI	64924	68,57	363
ATACORA	75444	78,38	504
ATLANTIQUE	51799	52,13	2553
BORGOU	58741	65,36	351
COLLINES	50765	56,71	1229
COUFFO	81279	81,99	580
DONGA	41388	72,97	616
LITTORAL	469	25,91	56
MONO	52342	71,96	2183
OUEME	34737	56,72	1996
PLATEAU	34430	51,71	1369
ZOU	59794	60,62	3893

✓ Effectif des éleveurs

Pour l'élevage conventionnel, l'analyse des résultats liés à l'effectif des éleveurs porte sur huit (08) principales espèces animales. Il s'agit notamment des bovins, des ovins, des caprins, des porcins et des principales volailles, tels les poulets locaux, les poules pondeuses, les poulets chair et les pintades.

Les résultats varient d'une espèce animale à une autre, selon les différents départements. En ce qui concerne les bovins, il a été recensé 136 223 éleveurs, concentrés dans les départements de l'Alibori (45,15%), du Borgou (26,67%) et de l'Atacora (13,18%). La répartition par Pôle de Développement Agricole des éleveurs de bovins, place les Pôles 2 et 4 en tête, dans des proportions respectives de 59,93% et 20,86%. Quant à l'élevage des ovins, il regroupe un total de 272 092 éleveurs avec une concentration dans les départements de l'Alibori (17,77%), du Couffo (17,03%) et du Borgou (13,12%). L'espèce caprine est rencontrée partout au Bénin. L'élevage des caprins occupe 305 611 éleveurs, répartis dans des proportions semblables à celles de l'espèce ovine. Par ailleurs, en se basant sur l'élevage des poulets locaux par exemple, l'élevage de volailles occupe un nombre important d'individus dans tous les départements, avec un effectif total de 588 243 éleveurs, tous sexes confondus.

Graphique 9 : Quelques paramètres (%) au niveau des exploitations pratiquant la Production Végétale.



4.6- Pratique de la production animale

✓ Pratique de l'élevage par les ménages

Sur les 926 539 ménages agricoles recensés, l'élevage est pratiqué dans 606 112 ménages agricoles, cumulativement avec d'autres activités agricoles soit dans 65,42% des ménages agricoles, dont 15,65% dirigés par des femmes. Relativement plus de ménages agricoles s'adonnent à l'élevage dans les départements du Couffo (81,99%), de l'Atacora (78,38%), de la Donga (72,97%), du Mono (71,96%), de l'Alibori (68,57%), du Borgou (65,36%) et du Zou (60,62%). Dans ces sept (07) départements, au moins 6 ménages sur 10 pratiquent l'élevage, en dehors des autres activités agricoles.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS SUR LE SECTEUR AGRICOLE

3.1- Niveau national

Tableau 2 : Indicateurs synthétiques sur l'agriculture béninoise

INDICATEURS	VALEUR
Nombre total de ménages agricoles	926 539
Proportion (en %) des chefs de ménage agricole femmes	15,7
Age moyen des chefs de ménages agricoles	43,5
Nombre de ménages pratiquant la production végétale	886 368
Nombre de ménages pratiquant la production animale	606 112
Nombre de ménages pratiquant la pêche	49 990
Nombre de ménages pratiquant l'aquaculture	3 464
Nombre de ménages pratiquant la commercialisation des produits agricoles	210 966
Nombre de ménages pratiquant la transformation des produits agricoles	231 904
Nombre de ménages pratiquant la sylviculture	57 235
Population agricole	6 506 980
Taille moyenne des ménages agricoles	7,0
Nombre d'actifs agricoles	2 328 820
Nombre total de producteurs	1 371 062
Nombre total d'éleveurs	823 127
Nombre total de pêcheurs	57 501
Nombre d'exploitations agricoles	913 415
Proportion (en %) des exploitations agricoles dirigées par les femmes	15,8
Proportion (en %) des exploitations qui tiennent une comptabilité	2,0
Proportion (en %) des exploitations ayant accès au crédit	6,9
Proportion (en %) des ménages agricoles appartenant à une OPA	11,9
Proportion (en %) des employés à temps partiel par rapport au total employés	80,6
Taux de mécanisation des travaux de sol (%)	12,4
Superficie totale disponible au niveau des ménages agricoles du pays (ha)	6 863 378
Proportion (%) des superficies exploitées	43,9
Superficie moyenne exploitée (ha)	3,3
Proportion (%) des superficies mises en jachère par rapport à l'ensemble des superficies exploitées	6,2
Proportion (%) des superficies irriguées par rapport à l'ensemble des superficies exploitées	1,76

3.2- Niveau départemental

Tableau 3 : Indicateurs synthétiques niveau département

INDICATEURS	ALIBORI	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	COLLINES	COUFFO	DONGA	LITTORAL	MONO	OUEME	PLATEAU	ZOU
Nombre total de ménages agricoles	94 676	96 249	99 361	89 870	89 517	99 137	56 722	1 810	72 739	61 244	66 580	98 634
Proportion (en %) des chefs de ménage agricole femmes	7,3	13,9	15,0	6,9	20,6	28,7	6,1	4,6	24,9	12,8	12,8	19,1
Age moyen des chefs de ménages agricoles	41,9	43,9	42,7	43,8	43,3	43,3	45,1	42,2	45,2	43,6	43,5	43,7
Nombre ménages pratiquant la production végétale	94218	95635	86722	89451	87757	98342	55994	577	65706	54993	64207	92766
Nombre ménages pratiquant la production animale	64924	75444	51799	58741	50765	81279	41388	469	52342	34737	34430	59794
Nombre ménages pratiquant la pêche	2783	476	16015	170	327	730	193	1318	9510	14622	70	3776
Nombre ménages pratiquant l'aquaculture	129	10	637	40	20	48	8	28	195	2011	89	249
Nombre ménages pratiquant la commercialisation des produits agricoles	8590	9272	33590	7763	22304	26176	9219	247	23475	22683	16492	31155
Nombre ménages pratiquant la transformation des produits agricoles	6442	13696	34061	6699	16495	43508	7876	200	30129	19112	23201	30485
Nombre ménages pratiquant la sylviculture	1412	2437	9206	3774	6952	11721	3807	14	4534	2682	1989	8707
Population agricole	813013	737869	579405	856723	553981	679901	469922	11646	414487	364497	407814	617722

14

Tableau 14: Effectifs des producteurs des principales spéculations par département

DEPARTEMENT	EFFECTIFS DES PRODUCTEURS							
	MAÏS	Riz	MANIOC	IGNAME	NIEBE	ARACHIDE	SOJA	TOMATE
TOTAL BENIN	1 089 233	75 908	574 920	313 168	304 139	322 908	322 612	189 073
ALIBORI	128 796	22 428	3 423	20 594	19 229	46 731	28 525	10 834
ATACORA	116 871	21 668	33 761	71 895	37 475	25 299	50 679	8 967
ATLANTIQUE	96 031	140	68 792	679	11 038	8 710	977	32 345
BORGOU	108 274	5 636	54 218	97 857	9 147	24 663	109 649	4 318
COLLINES	103 629	11 181	63 613	40 251	18 063	46 089	54 454	12 976
COUFFO	151 688	805	123 026	5 035	100 572	46 968	15 657	55 282
DONGA	62 430	9 393	53 257	62 187	14 723	35 847	26 465	5 440
LITTORAL	227	-	30	0	4	10	3	26
MONO	78 325	668	48 536	1 304	11 347	3 072	929	16 179
OUEME	58 143	1 169	37 667	585	22 625	14 459	210	11 419
PLATEAU	78 638	1 290	52 574	7 542	15 480	10 862	5 941	20 048
ZOU	106 181	1 530	36 023	5 239	44 436	60 198	29 123	11 239

✓ Pratique de l'irrigation

Les systèmes d'irrigation sont présents sur 3,42% des exploitations agricoles dont 40,90% pratiquent une irrigation entièrement contrôlée contre 59,10% pour une irrigation partiellement contrôlée. Au total, 53 011 ha de terres agricoles sont irrigués dans l'ensemble du pays. Les cours d'eau constituent la première source d'eau utilisée pour l'irrigation et concernent plus du tiers des exploitations irriguées, juste devant les forages (32,32%).

Le graphique ci-après précise quelques paramètres sur les exploitations de Production Végétale :

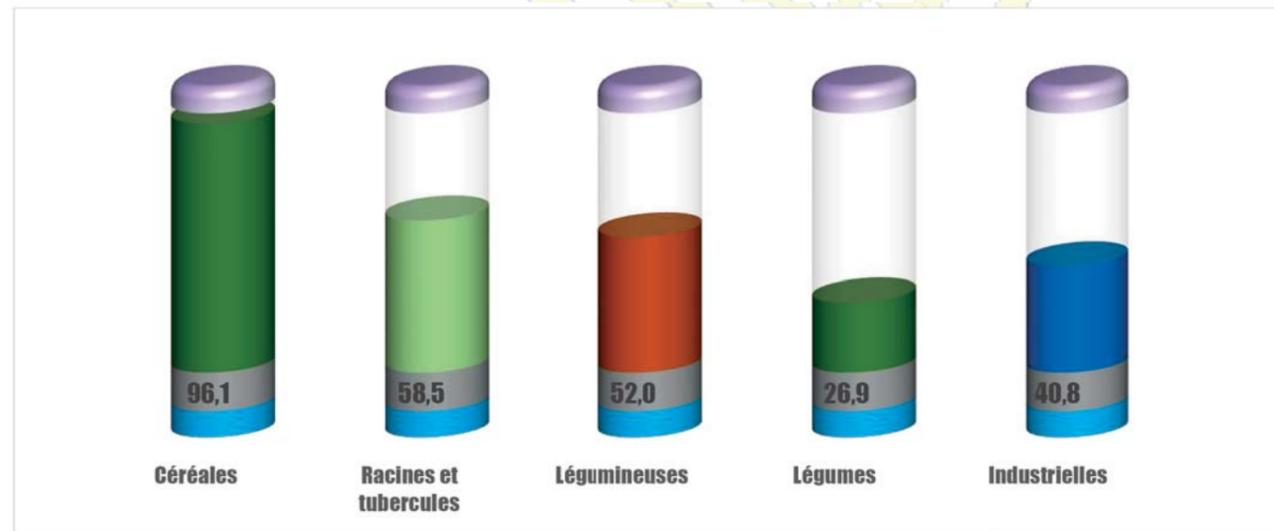
4.5- Pratique de la production végétale.

✓ Groupes de cultures

En ce qui concerne les grands groupes de cultures, la quasi-totalité des exploitations au Bénin font les cultures de céréales. Ensuite viennent les exploitations de racines et tubercules avec près de 6 exploitations sur 10. On note également qu'une exploitation sur deux cultivent les légumineuses. La culture de légumes est pratiquée sur 26,9% des exploitations autant en saison pluvieuse qu'en maîtrise d'eau. Quant aux cultures industrielles, elles se retrouvent sur 40,8% des exploitations du pays.

Le graphique ci-après donne la proportion d'exploitations s'adonnant aux différents groupe de cultures :

Graphique 8 : Proportion des exploitations pratiquant chaque groupe de cultures (%)



On dénombre au total 1 371 062 producteurs dont 30,5% sont des femmes. On note également que 99,8% de ces producteurs font les cultures annuelles sur 99,9% des exploitations de production végétale. En ce qui concerne les cultures les plus courantes, on dénombre 1 089 233 producteurs de maïs, 75 908 producteurs de riz, 574 920 producteurs de manioc, 313 168 producteurs d'igname, 322 908 producteurs d'arachide 322 612 producteurs de soja, 229 935 producteurs de piment et 189 073 producteurs de tomate. Le maïs est produit sur 9 exploitations sur 10.

Le tableau ci-après fournit des informations sur le nombre de producteurs pour les principales spéculations :

Tableau 3 : Indicateurs synthétiques niveau département

Taille moyenne des ménages agricoles	8,6	7,7	5,8	9,5	6,2	6,9	8,3	6,4	5,7	6,0	6,1	6,3
Nombre d'actifs agricoles	319949	298056	187079	330398	201298	225331	189220	2476	150225	113956	146225	218607
Nombre total de producteurs	191 081	181 209	101 711	180 210	115 889	159 164	91 548	606	85 149	66 346	85 044	113 105
Nombre total d'éleveurs	106 289	105 160	58 563	90 546	62 554	121 573	61 666	474	64 021	39 723	42 121	70 437
Nombre total de pêcheurs	3 561	762	18 625	290	385	932	337	1 401	10 586	16 267	85	4270
Nombre d'exploitations agricoles	94666	96249	91802	89870	89511	99123	56722	873	70402	59001	66574	98622
Proportion (en %) des exploitations agricoles dirigées par les femmes	7,3	13,9	16,1	6,9	20,6	28,7	6,1	9,3	25,3	13,2	12,8	19,1
Proportion (en %) des chefs d'exploitation qui tiennent une comptabilité	3,6	2,0	0,9	1,8	2,9	0,9	1,8	17,2	2,0	2,7	0,4	2,5
Proportion (en %) des exploitations ayant accès au crédit	6,8	3,8	5,7	8,6	12,2	2,0	2,6	30,8	5,0	16,2	3,9	9,6
Proportion (en %) des ménages agricoles appartenant à une OPA	43,0	25,5	1,7	19,3	6,5	1,1	4,6	50,1	1,1	2,5	1,4	12,8
Proportion (en %) des employés à temps partiel par rapport au total employé	79,5	85,2	74,0	81,1	71,1	82,7	74,7	67,4	81,7	82,5	88,1	84,0
Taux de mécanisation des travaux de sol (%)	52,8	27,8	0,1	32,0	0,4	0,8	1,2	0,2	0,8	0,1	3,7	0,3
Superficie totale disponible au niveau des ménages agricoles du pays (ha)	1120894	1093275	226481	1138376	1128974	222500	588628	499	179669	208222	270035	685822

Proportion (%) des superficies exploitées	49,3	41,9	38,5	53,9	42,9	47,2	39,9	24,6	38,4	34,7	38,6	33,5
Superficie moyenne exploitée (ha)	5,8	4,8	1,0	6,8	5,4	1,1	4,1	0,1	1,0	1,2	1,6	2,3
Proportion (%) des superficies mises en jachère par rapport à l'ensemble exploité	1,8	9,1	2,6	7,2	4,5	1,5	17,2	0,0	3,1	1,8	0,9	9,1

3.3- Niveau Pôle de Développement Agricole

Tableau 4 : Indicateurs synthétiques par Pôle de Développement Agricole

INDICATEURS	Bassin du Niger (PDA1)	Alibori Sud - Borgou Nord - 2KP (PDA2)	Atacora Ouest (PDA3)	Borgou Sud - Donga - Collines (PDA4)	Zou - Couffo (PDA5)	Plateau (PDA6)	Ouémé - Atlantique - Littoral-Mono (PDA7)
Nombre total de ménages agricoles	25489	133512	66932	221207	177665	66580	235154
Proportion (en %) des chefs de ménage agricole femmes	4,7	8,5	15,8	12,9	24,8	12,8	17,4
Nombre ménages pratiquant la production végétale	25354	132776	66521	217528	171984	64207	207998
Nombre ménages pratiquant la production animale	11328	101321	54557	137526	127603	34430	139347
Nombre ménages pratiquant la pêche	2699	326	259	675	4496	70	41465
Nombre ménages pratiquant l'aquaculture	128	21	5	54	296	89	2871
Nombre ménages pratiquant la commercialisation des produits agricoles	3227	12882	5351	39808	53211	16492	79995

16

Tableau 13: Exploitations de cultures annuelles et de cultures permanentes par département

DEPARTEMENT	EXPLOITATIONS DE CULTURES ANNUELLES						EXPLOITATIONS DE CULTURES PERMANENTES							
	EFFECTIF SELON LE SEXE DU CE			EFFECTIF SELON LE SEXE DU CE			EFFECTIF SELON LE SEXE DU CE			EFFECTIF SELON LE SEXE DU CE				
	EFFECTIF		Total	EFFECTIF		Total	EFFECTIF		Total	EFFECTIF		Total		
	Poids (en %)	Proportion par rapport aux exploitations totales	MASCULIN	FEMININ	EFFECTIF	Poids (en %)	Proportion par rapport aux exploitations totales	MASCULIN	FEMININ	EFFECTIF	Poids (en %)	Proportion par rapport aux exploitations totales	MASCULIN	FEMININ
EXPLOITATIONS TOTALES														
BENIN	885 244	100,0	96,9	749 186	136 058	303 158	100,0	33,2	272 504	30 654	33,2	33,2	272 504	30 654
ALIBORI	94 047	10,6	99,3	87 213	6 834	32 807	10,8	34,7	31 103	1 704	34,7	34,7	31 103	1 704
ATACORA	95 568	10,8	99,3	82 372	13 196	32 654	10,8	33,9	30 215	2 439	33,9	33,9	30 215	2 439
ATLANTIQUE	86 592	9,8	94,3	72 979	13 613	14 922	4,9	16,3	13 369	1 553	16,3	16,3	13 369	1 553
BORGOU	89 361	10,1	99,4	83 261	6 100	48 750	16,1	54,2	46 454	2 296	54,2	54,2	46 454	2 296
COLLINES	87 691	9,9	98,0	69 843	17 848	47 403	15,6	53,0	39 084	8 319	53,0	53,0	39 084	8 319
COUFFO	98 319	11,1	99,2	70 201	28 118	25 095	8,3	25,3	20 187	4 908	25,3	25,3	20 187	4 908
DONGA	55 987	6,3	98,7	52 642	3 345	32 070	10,6	56,5	30 869	1 201	56,5	56,5	30 869	1 201
LITTORAL	574	0,1	65,8	517	57	10	0,0	1,1	10	-	1,1	1,1	10	-
MONO	65 519	7,4	93,1	49 528	15 991	14 715	4,9	20,9	12 483	2 232	20,9	20,9	12 483	2 232
OUEME	54 780	6,2	92,8	48 111	6 669	6 137	2,0	10,4	5 720	417	10,4	10,4	5 720	417
PLATEAU	64 150	7,2	96,4	56 716	7 434	13 710	4,5	20,6	12 750	960	20,6	20,6	12 750	960
ZOU	92 656	10,5	94,0	75 803	16 853	34 885	11,5	35,4	30 260	4 625	35,4	35,4	30 260	4 625

29

Tableau 12: Emplois sur les exploitations agricoles par département

DEPARTEMENT	Temps moyen de travail des employés à temps partiel sur les exploitations agricoles (en mois)		Temps moyen de travail des employés à plein temps sur les exploitations agricoles (en mois)	
	Homme	Femme	Homme	Femme
BENIN	2,2	2,1	7,8	6,7
ALIBORI	2	1,7	7,4	6,1
ATACORA	1	1	7,2	6,3
ATLANTIQUE	2,5	2	6,9	5,5
BORGOU	1,8	1,9	9,1	7
COLLINES	2,5	2,2	9,2	8,4
COUFFO	3,2	3,1	9	9
DONGA	1,7	1,9	7,9	5,5
LITTORAL	1,2	0,1	11,3	5,5
MONO	3,4	3,3	6,7	6,4
OUEME	2,9	2,6	7,1	5,3
PLATEAU	2,9	2,6	7,3	5,9
ZOU	2,2	2,1	7,3	6,5

- ✓ Cultures annuelles et cultures pérennes

Au Bénin, 96,9% des exploitations pratiquent les cultures annuelles.

28

Tableau 4 : Indicateurs synthétiques par Pôle de Développement Agricole

INDICATEURS	Bassin du Niger (PDA1)	Alibori Sud - Borgou Nord - 2KP (PDA2)	Atacora Ouest (PDA3)	Borgou Sud - Donga - Collines (PDA4)	Zou - Couffo (PDA5)	Plateau (PDA6)	Ouémé - Atlantique - Littoral-Mono (PDA7)
Nombre ménages pratiquant la transformation des produits agricoles	1688	13106	8261	31555	70591	23201	83502
Nombre ménages pratiquant la sylviculture	285	4543	866	15085	18031	1989	16436
Population agricole	197629	1251395	456990	1660331	1162786	407814	1370035
Taille moyenne des ménages agricoles	7,8	9,4	6,8	7,5	6,5	6,1	5,8
Nombre d'actifs agricoles	75446	496438	184324	635002	391649	146225	453736
Nombre total de producteurs	49924	287174	114535	334354	246219	85044	253812
Nombre total d'éleveurs	18 488	166 577	71 043	187 126	174 991	42 121	162 781
Nombre total de pêcheurs	3429	574	371	971	5192	85	46 879
Nombre d'exploitations agricoles	25479	133512	66932	221201	177639	66574	222078
Proportion (en %) des exploitations agricoles dirigées par les femmes	4,7	8,5	15,8	12,9	24,8	12,8	18,2
Proportion (en %) des chefs d'exploitation qui tiennent une comptabilité	2,9	3,2	1,8	2,2	1,6	0,4	1,8
Proportion (en %) des exploitations ayant accès au crédit	7,6	7,2	2,6	8,8	4,9	3,9	8,4
Proportion (en %) des ménages agricoles appartenant à une OPA	9,9	42,8	24,8	10,7	2,8	1,4	2,1
Proportion (en %) des employés à temps partiel par rapport au total employé	75,1	81,9	88,0	75,8	83,3	88,1	78,7

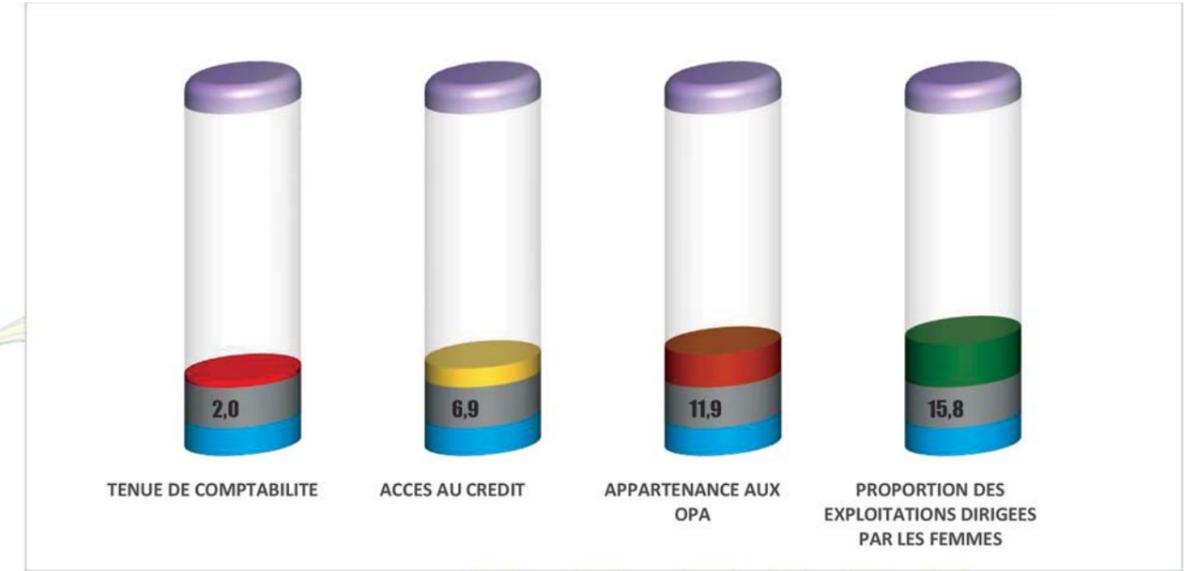
17

Tableau 4 : Indicateurs synthétiques par Pôle de Développement Agricole

INDICATEURS	Bassin du Niger (PDA1)	Alibori Sud - Borgou Nord - 2KP (PDA2)	Atacora Ouest (PDA3)	Borgou Sud - Donga - Collines (PDA4)	Zou - Couffo (PDA5)	Plateau (PDA6)	Ouémé - Atlantique - Littoral-Mono (PDA7)
Superficie totale disponible au niveau des ménages agricoles du pays (ha)	261368	1756397	644548	2673952	642202	270035	614874
Proportion (%) des superficies exploitées	39,3	53,3	36,7	43,1	38,9	38,6	37,2
Superficie moyenne exploitée (ha)	4,0	7,0	3,5	5,2	1,4	1,6	1,0
Proportion (%) des superficies mises en jachère par rapport à l'ensemble exploité	3,7	3,7	11,5	9,4	2,9	0,9	2,5

18

Graphique 7 : Quelques paramètres (%) au niveau des exploitations au niveau national

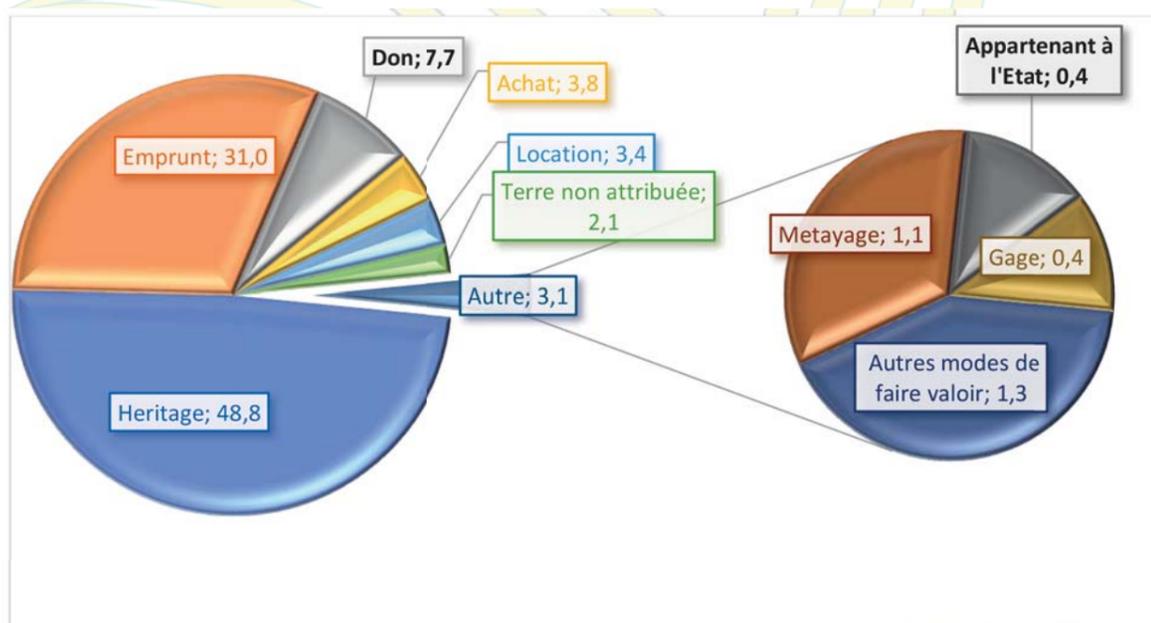


La majorité des emplois sur les exploitations sont à temps partiel. Ils concernent 80,6% des emplois agricoles avec un temps moyen de travail par campagne agricole de 2,2 mois pour les hommes et 2,1 mois pour les femmes. Les emplois à plein temps représentent 19,4% des emplois agricoles avec un temps moyen de travail de 7,6 mois pour les hommes et 6,7 mois pour les femmes au cours d'une campagne agricole.

27

emprunt dans une proportion de 31,0%. D'autres modes de faire valoir comme les achats (3,8%), don (7,7%), location (3,4%), terres exploitées par les ménages mais appartenant à l'Etat (0,4%), terres non attribuées (2,1 %) ont été enregistrés lors du recensement au niveau des ménages.

Graphique 6 : Répartition (%) des terres disponibles par mode de faire valoir



Seulement 2% des exploitations recensées tiennent une comptabilité. Au total, 6,9% des exploitations ont un accès au crédit. Le taux de mécanisation des travaux de sol est de 12,4%. Le graphique suivant présente quelques paramètres sur les exploitations.

PRINCIPAUX RESULTATS

4.1- Caractéristiques socio démographiques des ménages agricoles

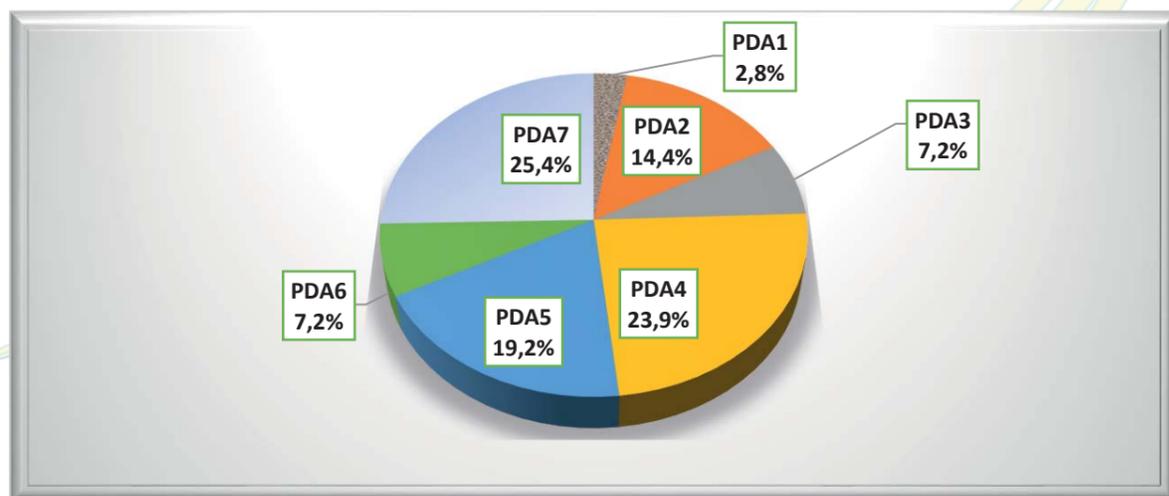
L'agriculture au sens large, est pratiquée par 926 539 ménages dans tout le pays dont 27,6% vivent en milieu urbain. Les départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, des Collines, du Couffo et du Zou disposent chacun de plus de 10% des ménages agricoles du Bénin. On note que près de 16% de ces ménages sont dirigés par des femmes. Le tableau ci-après donne la répartition de ces ménages par département.

Tableau 5 : Répartition des chefs de ménages agricoles selon le sexe

DEPARTEMENT	EFFECTIF DES CHEFS DE MENAGE AGRICOLE			Pourcentage des chefs de ménage de sexe féminin
	Total	Masculin	Féminin	
BENIN	926 539	781 307	145 232	15,7
ALIBORI	94 676	87 727	6 949	7,3
ATACORA	96 249	82 870	13 379	13,9
ATLANTIQUE	99 361	84 420	14 941	15,0
BORGOU	89 870	83 671	6 199	6,9
COLLINES	89 517	71 098	18 419	20,6
COUFFO	99 137	70 682	28 455	28,7
DONGA	56 722	53 244	3 478	6,1
LITTORAL	1 810	1 727	83	4,6
MONO	72 739	54 607	18 132	24,9
OUEME	61 244	53 411	7 833	12,8
PLATEAU	66 580	58 085	8 495	12,8
ZOU	98 634	79 765	18 869	19,1

Le Pôle 7 (Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono) dispose de plus du quart (¼) des ménages agricoles du Bénin. Ensuite viennent le Pôle 4 (Borgou Sud-Donga-Collines) et le Pôle 5 (Zou-Couffo) avec respectivement 24% et 20% environ de ménages agricoles. Le graphique ci-après donne la répartition de ces ménages par Pôle de Développement Agricole.

Graphique 1 : Répartition (en %) des ménages agricoles par Pôle de Développement Agricole



✓ Age des chefs de ménages agricoles

L'âge moyen des chefs de ménages agricoles est de 43,5 ans. Plus de 76% des chefs de ménages ont leur âge compris entre 25 et 54 ans. La classe modale qui est de 35 à 44 ans comporte plus de 30% des effectifs des chefs de ménages. Près de 14% des chefs de ménages de sexe féminin ont plus de 65 ans contre 8% pour les chefs de ménages de sexe masculin de la même tranche d'âge. Cette proportion est de 9% pour l'ensemble du pays.

Tableau 6 : Répartition des chefs de ménages agricoles par tranches d'âges et selon le sexe

Tranche d'âge du CM	ENSEMBLE BENIN		SEXE DU CHEF DE MENAGE			
			MASCULIN		FEMININ	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Féminin	Pourcentage
Total	926 539	100,0	781307	100,0	145232	100,0
Moins de 25 ans	32 413	3,5	29 242	3,7	3 171	2,2
25 - 34 ans	207 056	22,3	185 461	23,7	21 595	14,9
35 - 44 ans	295 988	31,9	254 206	32,5	41 782	28,8
45 - 54 ans	201 803	21,8	166 583	21,3	35 220	24,3
55 - 64 ans	105 748	11,4	82 431	10,6	23 317	16,1
65 ans et plus	83 531	9,0	63 384	8,1	20 147	13,9

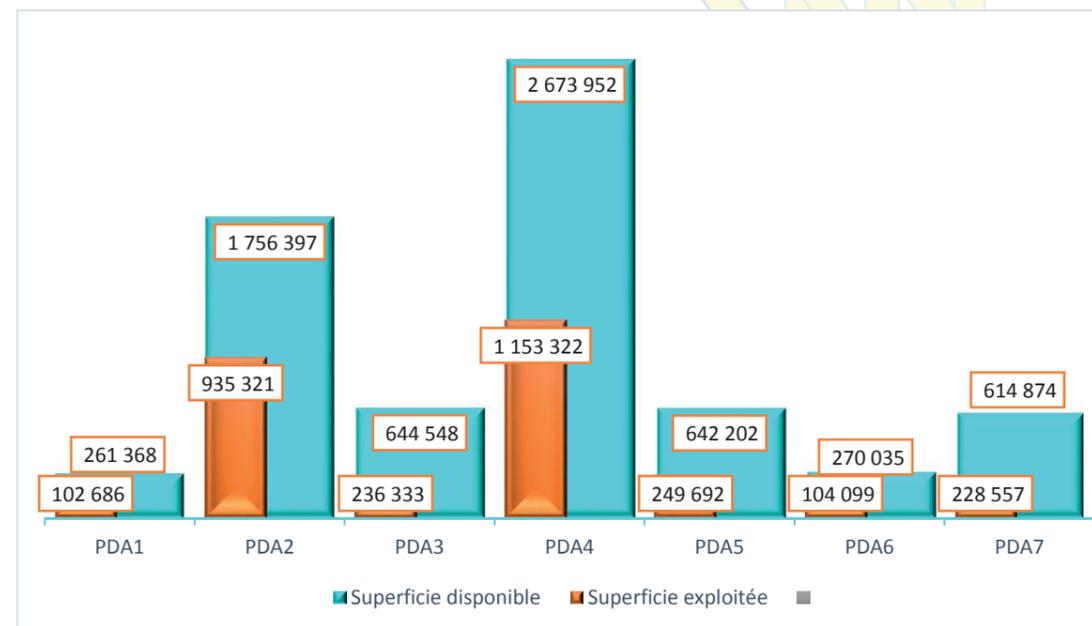
Le graphique ci-après donne l'âge moyen des chefs de ménages agricoles par département :

Tableau 11 : Exploitations et superficies exploitées par département

DEPARTEMENT	NOMBRE D'EXPLOITATIONS	SUPERFICIE DISPONIBLE	SUPERFICIE TOTALE EXPLOITEE	SUPERFICIE MOYENNE EXPLOITEE
BENIN	913415	6 863 378	3 010 011	3,3
ALIBORI	94666	1 120 894	552 268	5,8
ATACORA	96249	1 093 275	457 550	4,8
ATLANTIQUE	91802	226 481	87 288	1,0
BORGOU	89870	1 138 376	613 639	6,8
COLLINES	89511	1 128 974	484 213	5,4
COUFFO	99123	222 500	104 956	1,1
DONGA	56722	588 628	234 645	4,1
LITTORAL	873	499	123	0,1
MONO	70402	179 669	68 922	1,0
OUEME	59001	208 222	72 224	1,2
PLATEAU	66574	270 035	104 099	1,6
ZOU	98622	685 822	230 085	2,3

Le graphique ci-après donne les précisions sur les superficies disponibles et celles exploitées par Pôle de Développement Agricole :

Graphique 5 : Superficies disponibles et exploitées par Pôle de Développement Agricole.



4.4- Mode d'acquisition des terres

L'héritage est le principal mode d'acquisition des terres au niveau des ménages. Il concerne une proportion de 48,8% des exploitations. Ensuite vient le mode par

4.3- Activités des ménages et exploitations agricoles

✓ Activités des ménages agricoles

Plus de 95% des ménages agricoles au Bénin pratiquent la production végétale soit 886 368 ménages. En ce qui concerne les activités de production animale, elles concernent 606 112 ménages agricoles. Les activités de pêche et d'aquaculture sont pratiquées respectivement par 49 990 et 3 464 ménages agricoles. La sylviculture quant à elle est pratiquée par 57 235 ménages agricoles. Le tableau ci-après donne plus de précisions.

Tableau 10 : Effectif des ménages selon le type d'activité agricole par département.

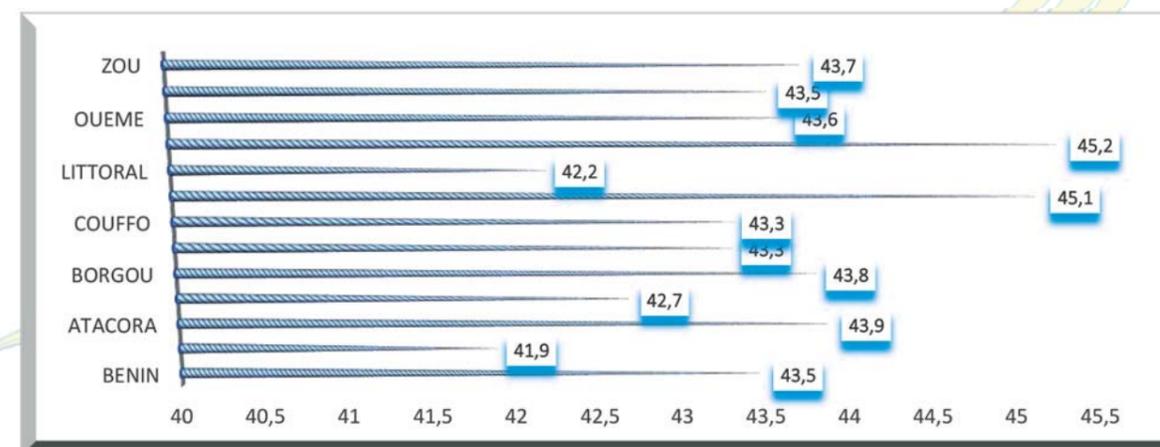
DEPARTEMENT	Ménages agricoles	Production végétale	Production animale	Aquaculture	Pêche	Sylviculture
BENIN	926 539	886 368	606 112	3 464	49 990	57 235
ALIBORI	94 676	94 218	64 924	129	2 783	1 412
ATACORA	96 249	95 635	75 444	10	476	2 437
ATLANTIQUE	99 361	86 722	51 799	637	16 015	9 206
BORGOU	89 870	89 451	58 741	40	170	3 774
COLLINES	89 517	87 757	50 765	20	327	6 952
COUFFO	99 137	98 342	81 279	48	730	11 721
DONGA	56 722	55 994	41 388	8	193	3 807
LITTORAL	1 810	577	469	28	1 318	14
MONO	72 739	65 706	52 342	195	9 510	4 534
OUEME	61 244	54 993	34 737	2 011	14 622	2 682
PLATEAU	66 580	64207	34430	89	70	1 989
ZOU	98 634	92766	59794	249	3 776	8 707

✓ Exploitations agricoles

Le nombre total d'exploitations agricoles est de 913 415 dont 15,8% dirigées par les femmes. La superficie totale disponible au niveau des exploitations est de 6 863 378 ha dont 43,9% sont exploitées soit au total 3 010 011 ha sur l'ensemble du territoire national. Une proportion de 6,2% des superficies étaient mises en jachère au moment du recensement.

La superficie moyenne mise en valeur par exploitation au Bénin est de 3,3 ha. Les moyennes les plus élevées sont enregistrées dans les départements du Borgou et de l'Alibori avec respectivement 6,8 ha et 5,8 ha.

Graphique 2 : Age moyen des chefs de ménages agricoles par département



4.2- Population et actif agricoles

✓ Population agricole

La population agricole est de 6 506 980 individus, soit 54,8%¹ de la population totale du Bénin. Les départements de l'Alibori, l'Atacora, le Borgou et le Couffo concentrent plus de 45% de cette population. La taille moyenne des ménages agricoles est de 7 personnes.

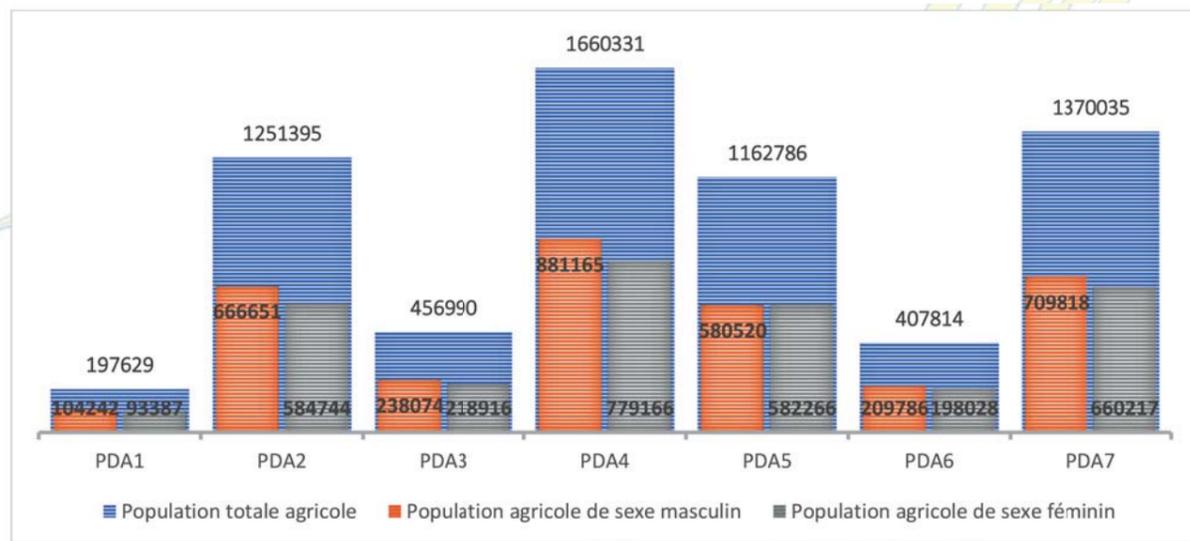
Tableau 7 : Effectif de la population agricole et taille moyenne des ménages agricoles par département

DEPARTEMENT	POPULATION AGRICOLE		MENAGES AGRICOLES	
	Effectif	Poids en %	Nombre de ménages agricoles	Taille moyenne
BENIN	6 506 980	100,0	926 539	7,0
ALIBORI	813 013	12,5	94 676	8,6
ATACORA	737 869	11,3	96 249	7,7
ATLANTIQUE	579 405	8,9	99 361	5,8
BORGOU	856 723	13,2	89 870	9,5
COLLINES	553 981	8,5	89 517	6,2
COUFFO	679 901	10,4	99 137	6,9
DONGA	469 922	7,2	56 722	8,3
LITTORAL	11 646	0,2	1 810	6,4
MONO	414 487	6,4	72 739	5,7
OUEME	364 497	5,6	61 244	6,0
PLATEAU	407 814	6,3	66 580	6,1
ZOU	617 722	9,5	98 634	6,3

La répartition par pôle et par sexe de la population agricole est représentée sur le graphique ci-après :

¹ En se référant à la population totale projetée par l'INSAE en 2019

Graphique 3: Population agricole par pôle et par sexe



✓ Actifs agricoles

L'effectif des actifs agricoles du Bénin est de 2 328 820 dont 1 117 823 de sexe féminin, soit 46,9%. La tranche de 25 à 34 ans est la tranche modale

Tableau 8 : Effectif des actifs agricoles par département

DEPARTEMENT	ENSEMBLE		TRANCHE D'AGE					
	Effectif	Pourcentage	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans &+
BENIN	2 382 820	100,0	569752	805296	499101	271566	144902	92203
ALIBORI	319 949	13,4	105380	116118	54678	24411	12884	6478
ATACORA	298 056	12,5	85295	103789	53690	29291	16264	9727
ATLANTIQUE	187 079	7,9	31726	57841	47373	27709	13919	8511
BORGOU	330 398	13,9	97274	120378	60419	28981	14696	8650
COLLINES	201 298	8,4	44465	65709	45534	25482	12270	7838
COUFFO	225 331	9,5	41862	74218	54752	28948	14854	10697
DONGA	189 220	7,9	42431	71731	36487	19234	11638	7699
LITTORAL	2 476	0,1	358	671	598	478	274	97
MONO	150 225	6,3	29819	44195	33326	21781	12131	8973
OUEME	113 956	4,8	17244	33178	29968	18524	9811	5231
PLATEAU	146 225	6,1	26029	47774	34499	19540	11436	6947
ZOU	218 607	9,2	47869	69694	47777	27187	14725	11355

Tableau 9 : Proportion des actifs agricoles par rapport à la population agricole par tranche d'âge et par département.

DEPARTEMENT	Proportion par rapport à la population agricole	Proportion des actifs agricoles par rapport à la population agricole par tranche d'âge		
		15-34 ans	35-64 ans	65 ans et plus
BENIN	36,6	67,6	82,3	60,7
ALIBORI	39,4	84,1	78,4	44,0
ATACORA	40,4	81,1	81,5	46,9
ATLANTIQUE	32,3	50,6	81,7	72,0
BORGOU	38,6	80,0	79,2	47,0
COLLINES	36,3	62,0	82,5	59,6
COUFFO	33,1	58,2	88,1	78,3
DONGA	40,3	76,8	82,3	56,6
LITTORAL	21,3	24,1	60,6	71,3
MONO	36,2	56,6	85,3	77,0
OUEME	31,3	44,4	80,0	70,8
PLATEAU	35,9	59,5	83,6	66,3
ZOU	35,4	61,6	84,1	70,5

Le graphique ci-après donne la répartition du nombre d'actifs agricoles par sexe et par pôle:

Graphique 4 : Répartition (%) des actifs agricoles par sexe et par pôle.

